



POST TENEBRAS LUX

COMMISSION DE GESTION
DU
POUVOIR JUDICIAIRE

COMPTE RENDU
DE L'ACTIVITÉ DES TRIBUNAUX
EN 1999

* * *

Avril 2000

TABLE DES MATIÈRES

1	INFORMATIONS GÉNÉRALES	3
1.1	LES MAGISTRATS ET LES COLLABORATEURS	3
1.1.1	Les magistrats	3
1.1.1.1	Les magistrats de carrière	3
1.1.1.2	Les autres magistrats (juges prud'hommes non compris)	3
1.1.1.3	Les juges prud'hommes	3
1.1.2	Les collaborateurs	3
1.1.3	Les avocats	4
1.1.4	Suivi des enquêtes de satisfaction auprès des utilisateurs de la justice	4
1.2	BUDGET	5
1.2.1	Le budget de fonctionnement	5
1.2.1.1	Les charges	5
1.2.1.2	Les revenus	5
1.2.1.3	Commentaire	6
1.2.2	Le budget d'investissement	6
1.3	ACTIVITÉS DES SERVICES CENTRAUX	6
1.3.1	La direction des systèmes d'information	6
1.3.2	Le service de caisse et comptabilité	7
1.3.3	L'assistance juridique	7
1.3.4	Le contentieux	8
1.3.5	Le service de documentation juridique et des bibliothèques	8
1.3.6	Le service des pièces à conviction	8
1.3.7	Le conseiller en criminalistique auprès des Tribunaux	9
1.3.8	Le service d'intendance, de sécurité et des archives	9
2	ACTIVITÉS DES JURIDICTIONS	9
2.1	APPROCHE GLOBALE - CIVIL, PÉNAL, ADMINISTRATIF	9
2.1.1	Statistiques annuelles de l'activité des tribunaux en 1999	9
2.1.2	Statistiques globales du domaine pénal	10
2.1.3	Statistiques globales du domaine civil	10
2.1.4	Statistiques globales du domaine administratif	10
2.1.5	Statistiques globales divers et assistance juridique	10
2.2	APPROCHE PAR JURIDICTION	11
2.2.1	La Cour de justice	11
2.2.1.1	Statistiques globales de la Cour de justice	11
2.2.1.2	La Présidence	11
2.2.1.3	La Chambre civile	11
2.2.1.4	La Chambre des affaires sommaires	12
2.2.1.5	La Chambre d'appel des baux et loyers	12
2.2.1.6	L'Autorité de surveillance	12
2.2.2	La Cour d'assises, la Cour correctionnelle et la Chambre pénale	13
2.2.3	La Chambre d'accusation	13
2.2.4	La Cour de cassation	13

2.2.5	Les juridictions administratives	14
2.2.5.1	Le Tribunal administratif, y compris le Tribunal cantonal des assurances	14
2.2.5.2	Le Tribunal des conflits	14
2.2.5.3	Le Tribunal arbitral	14
2.2.5.4	Les Commissions diverses	14
2.2.6	Les Commissions cantonales de recours en matière d'assurances sociales	15
2.2.7	Le Tribunal de première instance	15
2.2.7.1	Affaires civiles	15
2.2.7.2	La Commission de recours instituée par la loi sur les constructions et les installations diverses	17
2.2.8	Le Tribunal de police	17
2.2.9	La juridiction des baux et loyers	17
2.2.9.1	La Commission de conciliation en matière de baux et loyers	17
2.2.9.2	Le Tribunal des baux et loyers	17
2.2.10	La juridiction des Prud'Hommes	18
2.2.11	Le Tribunal tutélaire	19
2.2.12	La Justice de Paix	19
2.2.13	Le Tribunal de la jeunesse	20
2.2.14	Le Ministère public	20
2.2.14.1	Statistiques globales	20
2.2.14.2	Détails des opérations	21
2.2.14.3	Exécution des jugements d'évacuation	21
2.2.15	L'instruction	21
2.2.15.1	Procédures pénales	21
2.2.15.2	Commissions rogatoires internationales, commissions rogatoires nationales, cautionnements préventifs, demandes d'extradition	21
2.2.15.3	Activités des juges d'instruction	21
	 <i>Annexes :</i>	 23
	Tableaux des magistrats du pouvoir judiciaire	25
	Événements de la vie judiciaire en 1999	39

COMMISSION DE GESTION DU POUVOIR JUDICIAIRE

COMPTE RENDU DE L'ACTIVITÉ DES TRIBUNAUX EN 1999

1 Informations générales

1.1 Les magistrats et les collaborateurs

1.1.1 Les magistrats

Les magistrats du Pouvoir judiciaire, troisième pouvoir de l'Etat, sont élus tous les six ans.

Lors des élections générales du 21 avril 1996, 68 magistrats de carrière et 117 autres magistrats judiciaires (non de carrière) ont été élus. Les 15 juges d'instruction ont été élus par le peuple; les autres magistrats l'ont été tacitement.

Les juges prud'hommes sont élus séparément. Lors de l'élection du mois d'avril 1993, pour la législature qui s'est terminée à fin février 2000, 527 juges prud'hommes avaient été élus (cf. arrêté du Conseil d'Etat du 5 mai 1993).

1.1.1.1 Les magistrats de carrière

Sur 71 magistrats, dont 2 à mi-charge, en fonction au 31 décembre 1999, on comptait 24 femmes, lesquelles représentaient 33,8% de cette catégorie de magistrats. Un poste supplémentaire de juge au Tribunal tuteur, créé par la modification de la loi fixant le nombre de certains magistrats du pouvoir judiciaire – E 2 10 –, du 29 octobre 1999, était vacant au 31 décembre 1999.

	1997	1998	1999
Parti radical	14 magistrats soit 20,6%	14 magistrats soit 20,6%	13 magistrats soit 18,6%
Parti socialiste	16 magistrats soit 23,5%	16 magistrats soit 23,5%	17,5 magistrats soit 25%
Parti libéral	18 magistrats soit 26,5%	18 magistrats soit 26,5%	19 magistrats soit 27,1%
Parti démocrate chrétien	14 magistrats soit 20,6%	14 magistrats soit 20,6%	14 magistrats soit 20%
Les Verts	4 magistrats soit 5,9%	4 magistrats soit 5,9%	4,5 magistrats soit 6,4%
Alliance de gauche	2 magistrats soit 2,9%	2 magistrats soit 2,9%	2 magistrats soit 2,9%
Total des magistrats	68 magistrats	68 magistrats	70 magistrats

1.1.1.2 Les autres magistrats (juges prud'hommes non compris)

Au 31 décembre 1999, on comptait 116 magistrats non de carrière, soit 5 juges à la Cour de cassation, 1 président du Tribunal des conflits et 1 président suppléant, 51 juges suppléants et 58 juges assesseurs. Un poste de juge suppléant à la Cour de justice était vacant.

A cette même date, sur les 116 magistrats non de carrière, on comptait 30 femmes, lesquelles représentaient 25,9% de cette catégorie de magistrats.

1.1.1.3 Les juges prud'hommes

La loi de 1990 (régissant la législature en cours en 1999) prévoyait l'élection de 576 juges prud'hommes. Compte tenu, d'une part, du fait que tous les postes n'ont pas été pourvus lors des élections générales de 1993, des démissions et décès et, d'autre part, des élections complémentaires qui ont eu lieu dans certains groupes, on dénombrait 457 juges prud'hommes au 31 décembre 1999.

Les juges prud'hommes représentant les employeurs étaient au nombre de 233, dont 31 femmes, et les juges représentant les salariés, 224, dont 37 femmes.

On comptait ainsi, au 31 décembre 1999, 14,9% de femmes parmi les juges prud'hommes.

La juridiction des prud'hommes a connu d'importantes réformes durant l'année écoulée.

Outre une refonte complète de la procédure, il convient de mentionner la modification de la Constitution genevoise, acceptée en votation populaire le 26 septembre 1999, ouvrant l'accès à la fonction de juge prud'homme pour les étrangers travaillant depuis 10 années en Suisse, dont la dernière à Genève, ainsi que pour les Suisses domiciliés hors du canton et ayant exercé leur activité professionnelle à Genève durant une année au moins.

En décembre a eu lieu l'élection générale des prud'hommes pour la législature 2000-2006.

Parmi les 434 juges élus, on compte 30 étrangers (3 employeurs et 27 salariés) et 10 personnes domiciliées hors du canton (2 dans le canton de Vaud et 8 en France voisine). Enfin, la proportion de femmes – au nombre de 106 (44 parmi les juges employeurs et 62 parmi les salariés) – passe à 24,4%, ce qui représente une sensible augmentation par rapport à la législature précédente.

1.1.2 Les collaborateurs

Depuis le 1^{er} janvier 1998, par décision du Conseil d'Etat, les greffes des commissions cantonales de recours en matière:

- d'assurance-vieillesse et survivants,
 - d'assurance-invalidité,
 - d'allocations pour perte de gain,
 - de prestations complémentaires fédérales et cantonales,
 - de revenu minimum cantonal d'aide sociale aux chômeurs en fin de droit (RMCAS),
 - d'allocations familiales,
- sont rattachés aux services généraux de la justice.

Evolution des effectifs des greffes et des services centraux

	1997	1998	1999
Nombre de postes des greffes dont:	176,11	180,45	183,63
- fonctionnaires	147,51	151,72	146,33
- employés	25,60	26,53	28,40
- auxiliaires	3,00	2,20	8,90
- des services centraux dont:	27,66	25,64	30,97
- fonctionnaires	20,16	17,64	17,62
- employés	4,50	3,50	4,80
- auxiliaires	3,00	4,50	8,55
Total	203,77	206,09	214,60

Au 31 décembre 1999, les 214,6 postes étaient occupés par 239 personnes, dont 156 femmes. Les collaboratrices représentaient ainsi 65,3% de l'effectif. Sur les 14 postes de cadres supérieurs du Palais, 8 étaient occupés par des femmes.

S'agissant de l'effectif total, les contraintes budgétaires et le blocage de l'engagement de personnel nous ont conduits, depuis plus de dix ans, à recourir aux services de l'Office cantonal de l'emploi (OCE) et, plus récemment, au RMCAS, pour répondre aux demandes constantes des services du Palais. Depuis 1987, près de 500 contrats, d'une durée de 3 et 12 mois, ont été conclus, représentant environ 2'750 mois/hommes de travail.

Nouveaux contrats temporaires conclus entre 1997 et 1999

Année	Nombre de contrats	Nombre de mois/hommes de travail
1997	43	246
1998	32	315
1999	47	226

* y compris jeunes chômeurs en premier emploi (10) et personnes bénéficiant du RMCAS (3).

Compte tenu des contrats déjà en cours au 1^{er} janvier 1999, ce sont en réalité 71 chômeurs (dont 25 femmes) que l'OCE et le RMCAS ont mis à disposition du Palais de justice durant l'année 1999. Le total de leurs mois d'activité (356) durant cette période équivaut à 29,7 postes à plein temps.

En 1999, 10 de ces chômeurs ont pu être engagés comme employés ou auxiliaires.

Par leur motivation et leurs compétences, les chômeurs fournissent des prestations appréciées de toutes les juridictions et services, sans lesquelles ceux-ci ne pourraient faire face au volume de travail administratif. Ils représentent un apport, hier conjoncturel, aujourd'hui structurel, de forces de travail, indispensable au fonctionnement du Palais.

Il convient toutefois de relever que, compte tenu de leur nombre et du caractère temporaire de leur contrat, l'intégration et la formation de ces collaborateurs constituent une lourde charge pour l'encadrement et les collègues.

1.1.3 Les avocats

Il nous paraît utile de mettre en relation l'effectif des magistrats avec le nombre des avocats et avocats-stagiaires inscrits au tableau tenu par le Procureur général.

	1997	1998	1999	
Avocats	995	1'066	1'046	soit 5,12% d'augmentation entre 97 et 99
Avocats-stagiaires	349	348	341	soit 2,34% de diminution entre 97 et 99
Total	1'344	1'414	*1'387	soit 3,2% d'augmentation entre 97 et 99

* dont 69 avocats rattachés au barreau d'un autre canton (60 en 1997, 58 en 1998).

Au 31 décembre 1999, Genève comptait un magistrat de carrière pour 5'834 habitants et un avocat pour 294 habitants. On précisera encore que le nombre des avocats et avocats-stagiaires a progressé de 3,2% entre 1997 et 1999, mais diminué depuis 1998 (-1,9%).

1.1.4 Suivi des enquêtes de satisfaction auprès des utilisateurs de la justice

Le groupe de travail, composé de magistrats et fonctionnaires, chargé par la commission de gestion du pouvoir judiciaire, de conduire la démarche «qualité» générée par les deux enquêtes de satisfaction de 1996 et 1997 (voir Compte rendu 1997), a déposé son rapport en avril 1998. Approuvé par ladite Commission le 15 juin 1998, ce rapport dégage 3 priorités, à savoir:

- la rapidité de traitement des affaires;
- le développement des compétences des magistrats et fonctionnaires, en mettant l'accent sur l'accueil des nouveaux et la formation continue;
- l'information du justiciable sur le fonctionnement des tribunaux, par le développement de structures d'accueil et de renseignements sur les démarches à entreprendre pour accéder à la justice.

Parmi les mesures déjà engagées, le groupe «qualité» a fait procéder à un inventaire de toutes les actions entreprises, au sein des juridictions et services, depuis la première phase de l'enquête de satisfaction. Ce document détermine 6 degrés de priorité et recense 175 actions à fin 1999.

En outre, l'administrateur, avec l'ensemble des cadres du Palais, a constitué des groupes de travail pour fixer des objectifs communs dans la gestion et la direction des services.

- Le groupe «Rôles et responsabilités» poursuit son travail de définition des rôles et responsabilités des différents acteurs du Palais de justice, dans la perspective de l'autonomie administrative du Pouvoir judiciaire, notamment par l'uniformisation des pratiques administratives des juridictions.
- Le groupe «encadrement» a élaboré diverses directives, notamment en matière d'accueil des nouveaux collaborateurs. Il a constitué une cellule «formation» qui dispense des cours d'introduction (culture générale en matière juridique et judiciaire) aux collaborateurs du

Palais et prépare une formation axée sur les différents types de procédures (civile, pénale et administrative).

- Le groupe «Charte de l'encadrement» a rédigé un document intitulé «Référentiel de management», destiné à l'ensemble des cadres du Palais. Il a également déterminé les lignes directrices de la future «Charte de l'encadrement».
- Le groupe «Communication-Information» a développé divers outils en matière de communication et initié plusieurs «chantiers»: sur la base d'un questionnaire à l'ensemble des collaborateurs du Palais, une directive sur l'information et les moyens de la communiquer a été établie. Une brochure d'«Informations générales» sur le Pouvoir judiciaire et une sur la juridiction des baux et loyers ont été éditées. En outre, le site Internet du Palais est en voie d'être installé. De plus, il a mis en œuvre une importante collaboration avec le Département de l'instruction publique, en vue de développer une «éducation civique judiciaire» durant le cursus scolaire obligatoire et post-obligatoire.

On relèvera enfin que, depuis décembre 1997, un journal interne, intitulé «INFO-PALAIS», est paru à 10 reprises, concrétisant une première démarche de communication interjuridictionnelle.

1.2 Budget

Les magistrats du Pouvoir judiciaire et leurs collaborateurs émergent au budget du Département de justice et police et des transports, sous le nom de services généraux de la justice.

1.2.1 Le budget de fonctionnement

1.2.1.1 Les charges

Il est intéressant de comparer l'évolution des charges de fonctionnement des services généraux de la justice à celles de l'Etat de Genève et du Département de justice et police et des transports.

Evolution des charges de fonctionnement

	1997	1998	*1999
ÉTAT	5'271'551'594.-	5'509'781'815.-	5'710'318'598.-
DJPT	583'505'380.-	631'211'103.-	613'446'360.-
soit % du budget de l'Etat	11,07%	11,46%	10,74%
JUSTICE	62'310'504.-	64'321'971.-	63'272'585.-
soit % du budget de l'Etat	1,18%	1,17%	1,11%
soit % du budget du DJPT	10,68%	10,19%	11,31%

* comptes provisoires.

Entre 1997 et 1999, les charges de fonctionnement de l'Etat ont augmenté de 8,32%, celles du DJPT de 5,13% et celles des services généraux de la justice de 1,54%. On relèvera toutefois qu'en 1999, alors que les charges de l'Etat n'augmentaient plus que de 3,64%, celles du DJPT ont diminué de 2,81% et celles des services généraux de la justice de 1,63%.

L'évolution des frais variables s'explique par:

- l'inflation cumulée (1,6% pour la période décembre 1997-décembre 1999);
- l'augmentation de la TVA (de 1% dès le 1^{er} janvier 1999);
- l'augmentation de 23,5% des frais d'assistance juridique – taxations et émoluments – (Frs. 5'369'611.- en 1997; Frs. 6'629'906.- en 1999);
- la diminution de 12,8% des frais de placement des mineurs (Frs. 4'109'258.- en 1997; Frs. 3'583'416.- en 1999);
- l'augmentation de 22,2% de la rémunération des prestations fournies par des tiers (Frs. 4'441'129.- en 1997; Frs. 5'428'262.- en 1999).

Les principaux frais fixes, à savoir la masse salariale des magistrats et du personnel du Pouvoir judiciaire a progressé, quant à elle, de 6,82% (Frs. 37'272'649.- en 1997, Frs. 39'814'135.- en 1999). En francs constants, l'augmentation est de 5,14%.

On relèvera que les charges de fonctionnement des services généraux de la justice ne représentent toujours qu'un peu plus de 1% (1,11%) des dépenses totales de l'Etat de Genève et un peu plus de 10% (10,31%) de celles du DJPT.

1.2.1.2 Les revenus

Evolution des revenus

	1997	1998	*1999
	21'942'833.-	23'982'062.-	27'464'437.-

* comptes provisoires.

Les revenus sont essentiellement constitués du produit des émoluments et de celui des confiscations. Les autres revenus, en 1999, sont notamment:

- les remboursements de frais de justice: Frs. 1'936'836.-;
- la facturation des imputations internes (dont plus de 90% sont des mainlevées du Tribunal de première instance): Frs. 1'099'540.-;
- le produit des amendes rétrocédé au Pouvoir judiciaire par le Service des contraventions, chargé du recouvrement: Frs. 646'074.-.

a) Les émoluments

	1997	1998	*1999
Emoluments	13'047'252.-	16'042'495.-	12'690'945.-

* comptes provisoires.

On rappellera que le résultat de 1998 était dû, en particulier, au produit exceptionnel de l'apurement des comptes provisionnels des procédures civiles (cf. Compte rendu 1998, p. 5). Celui de 1999 montre une légère diminution, conforme aux prévisions budgétaires (-2,74% entre 1997 et 1999).

b) Les confiscations

	1997	1998	1999
Confiscations	6'510'700.-	4'832'476.-	10'654'040.-

Le montant des confiscations a considérablement varié ces dernières années. Il s'agit de revenus aléatoires qui peuvent être fortement influencés par le dénouement

d'affaires particulièrement importantes. Ce fut le cas en 1999 avec la confiscation d'une somme de près de 7 millions de francs dans une affaire d'abus de confiance.

S'agissant des confiscations en matière de stupéfiants, le montant pour 1999 s'est élevé à Frs. 3'352'066.-, dont la moitié (Frs. 1'676'033.-) a été affectée au fonds de lutte contre la drogue et la prévention de la toxicomanie.

On relèvera qu'au cours des 10 dernières années (1990-1999), plus de 60 millions de francs ont été confisqués. Plus de 9 millions ont été attribués au fonds créé en 1995.

1.2.1.3 Commentaire

Le coût net des services généraux de la Justice (charges moins revenus) est passé de Frs. 40'367'671.- en 1997 à Frs. 35'808'148.- en 1999, soit une diminution de 11,29%. En francs constants, la diminution est de 12,69%. Elle s'explique principalement par l'augmentation des revenus de la justice (+ 25,16% de 1997 à 1999).

En 1999, le coût net par habitant s'est élevé à Frs. 87,69, soit une diminution de 12,92% par rapport à celui de 1997 (Frs. 100,70).

1.2.2 Le budget d'investissement

Evolution des charges d'investissement

	1997	1998	*1999
ÉTAT	488'280'511.-	511'763'192.-	396'752'999.-
DJPT	13'580'456.-	22'047'421.-	14'990'202.-
soit % du budget de l'Etat	2,78%	4,31%	3,78%
JUSTICE	1'961'093.-	5'067'710.-	7'272'059.-
soit % du budget de l'Etat	0,40%	0,99%	1,83%
soit % du budget du DJPT	14,44%	22,99%	48,51%

* comptes provisoires.

Les charges d'investissement, hors «crédits grands travaux», des services généraux de la justice (Frs. 870'943.-) correspondent aux frais de rénovation et de transformation de bâtiments (Frs. 607'673.-), au remplacement de matériel et de mobilier (Frs. 48'020.-), ainsi qu'à des travaux d'installation de matériel informatique et téléphonique (Frs. 215'250.-).

En ce qui concerne les investissements en matière de construction, Frs. 6'401'116.- ont été investis en 1999 pour la réhabilitation du bâtiment de Saint-Antoine, qui a été inauguré le 26 octobre 1999.

1.3 Activités des services centraux

1.3.1 La direction des systèmes d'information

Durant l'année 1999, l'activité de la direction des systèmes d'information du Palais de justice a porté principalement sur la mise en conformité «An 2000» de nos applications et systèmes informatiques, à savoir:

- les travaux de remédiation et de tests de conformité An 2000 de nos applications métiers (gestion des procédures judiciaires, fichier de jurisprudence et bureautique *All-in-One*), estimés initialement à 372 jours/hommes et qui n'ont pris finalement que 252 jours/hommes, pour une dépense totale de Frs. 305'232.-;
- la mise à niveau, dans le cadre du projet PC 2000, d'une partie de nos postes de travail qui a nécessité de procéder au déploiement de 184 PC pour une dépense totale de Frs. 560'000.-.

Au moment où nous écrivons ces lignes et avec un peu de recul, nous pouvons dire que nous avons passé le cap de l'an 2000 avec succès et sans problème majeur. Cela démontre que lorsque les objectifs sont clairement définis, les délais incontournables, les ressources, tant humaines que financières, adéquates et une direction du projet efficace, l'Etat de Genève est tout à fait capable de réussir un projet complexe qui nécessite une collaboration étroite entre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre informatique.

En ce qui concerne les projets d'infrastructure et de maintenance évolutive, l'année 1999 nous a permis de réaliser notamment:

- le suivi et l'accompagnement du démarrage de l'application de gestion des procédures du Tribunal de la jeunesse avec, pour la première fois au Palais, une édition des formules via le traitement de texte Word;
- l'adaptation des programmes de gestion des procédures civile et administrative pour une meilleure gestion de l'enregistrement des droits de greffe;
- l'adaptation des programmes de gestion des procédures en matière de Prud'hommes pour intégrer la «commission de conciliation en matière d'égalité entre femme et homme dans les rapports de travail» - LEG;
- l'installation d'un scanner performant et le suivi du démarrage de l'application de gestion électronique des documents pour la numérisation des procédures pénales à l'instruction;
- le déménagement de l'instruction dans son nouveau bâtiment de Saint-Antoine qui a nécessité le déplacement de 45 PC et 21 imprimantes et l'installation de 32 PC et 24 imprimantes supplémentaires;
- la réalisation d'une interface avec la comptabilité intégrée, pour le transfert des ordres de paiements des honoraires d'avocats accordés dans le cadre de l'assistance juridique;
- les travaux d'analyse pour les modifications de nos programmes de gestion des procédures judiciaires pour intégrer les changements dus aux nouvelles lois sur le droit de la famille (divorce) et les Prud'hommes.

Sur le plan de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, un effort particulier a été fait pour renforcer l'assistance et le support aux utilisateurs, en augmentant d'un poste de correspondant informatique/greffier 2, la direction des systèmes d'information et en engageant, pour une durée déterminée, une personne en charge du support bureautique pour la mise en place, sur le terrain, de modèles de documents Word et assurer une formation pratique adaptée aux besoins du Palais de justice.

Quelques chiffres

	1997	1998	1999
Nombre de postes de travail	300	402	450
Nombre de PC	95	168	*332
Nombre d'imprimantes	120	131	*173
Nombre de serveurs (i-host)	4	7	7
Nombre de dossiers contenus dans la base de données des procédures civiles et administratives au 31.12	273'846	315'028	351'409
Nombre de dossiers contenus dans la base des procédures pénales au 31.12	245'947	268'090	292'415

* y compris 28 PC portables, 11 imprimantes portables et 7 multifonctions (photocopieur, fax et imprimante).

1.3.2 Le service de caisse et comptabilité

Le service a continué sa mutation avec notamment:

- la réorganisation des comptes de bilan et des nombreux comptes provisionnels qui leur sont rattachés;
- le rapatriement des comptes de consignations jusqu'alors administrés par la comptabilité générale de l'Etat;
- l'intégration, en son sein, de la cellule «recouvrement et contentieux» du Palais de justice.

Désignation et comptes provisionnels ouverts au 31.12.1999

	1999
Comptes courants des avocats	383
Avances provisionnelles de procédure	280
Avances pour expertises	74
Pièces à conviction et saisies financières	1'090
Consignations de loyers	360
Consignations diverses	52
Reliquats de successions	56
Bénéfices d'inventaires de successions	61
Divers	54
Total	2'410

Consignations de loyers

	1997	1998	1999
Nombre de comptes de consignation de loyers ouverts durant l'année	263	285	363
Consignations de loyers (en Frs au 31.12)	4'142'842.-	5'051'964.-	5'919'838.-

Il convient de souligner l'augmentation constante du montant des loyers consignés (42,9% entre 1997 et 1999).

Total des mouvements des comptes de bilan

	1997	1998	1999
Débites	147'408'681.-	140'331'686.-	192'119'292.-
Crédits	105'331'145.-	106'063'717.-	154'882'080.-
Nombre de transactions par année	51'500	52'405	54'960

La différence du mouvement, pour 1999, s'explique par la saisie de sommes importantes, par la reprise des comptes de bilan jusqu'alors administrés par la comptabilité générale de l'Etat et par la nouvelle organisation comptable interne qui a débouché, entre autre, sur la création de 24 nouveaux comptes de bilan pour un total de 70 comptes.

1.3.3 L'assistance juridique

a) Assistance juridique civile et administrative

Le nombre de dossiers d'assistance juridique civile et administrative a, pour la première fois depuis 1987, diminué de près de 1,5% entre 1998 et 1999.

Les requêtes ayant pour objet une procédure relevant du droit de la famille constituent toujours la majorité des requêtes civiles, soit 59,45% en 1999. Les dossiers relatifs à une procédure tutélaire ont représenté, en 1999, 4,9% (124) des demandes (interdictions: 42, privations de liberté à des fins d'assistance: 19, litiges relatifs à la garde et au droit de visite sur des mineurs: 63). Les demandes pour des procédures auprès du Tribunal administratif, des Prud'hommes et du Tribunal de la jeunesse représentent, pour chacun des domaines, entre 1,15% et 2,85% du nombre total des dossiers.

En ce qui concerne le domaine extrajudiciaire, 420 demandes ont été formulées en 1999 (OCP: 55, CNA: 16, AI: 35, chômage: 9, impôts: 2, divers: 225), soit 16,6% des demandes totales.

L'avance des frais de faillites volontaires a passé de Fr. 12'500.- en 1997 à Fr. 10'000.- en 1998 et à Fr. 2'500.- en 1999.

b) Assistance juridique pénale

Les demandes d'assistance juridique pénale sont restées stables par rapport à 1998.

Le nombre de requêtes relatives à la défense des parties civiles, dans le cadre de procédures pénales, a passé de 124 en 1998 (près de 9%) à 196 en 1999 (13,96%).

Nombre de dossiers d'assistance juridique

	1997	1998	1999
Civiles et administratives	2'456	2'568	2'530
Pénales	1'202	1'398	1'404
Total	3'658	3'966	3'934

Assistances juridiques octroyées

	1997	1998	1999
Procédures TA	28	29	31
Procédures Cour et TPI	928	741	764

c) Taxations

Taxations	1997	1998	1999
Civiles	2'860'608.-	3'327'568.-	3'506'495.-
Pénales	1'196'700.-	1'554'988.-	1'592'244.-
Total	4'057'308.-	4'882'556.-	5'098'739.-

Le coût moyen par dossier, de Fr. 1'758.- en 1997, de Fr. 1'730,20 en 1998 et de Fr. 1'723.- en 1999, est ainsi resté stable, voire a diminué très légèrement.

d) Emoluments pris en charge par l'assistance juridique

	1997	1998	1999
Cour de justice	197'920.-	208'242.-	179'526.-
Tribunal de 1 ^{re} instance	1'111'096.-	1'306'141.-	1'325'441.-
Justice de paix	3'286.-	1'287.-	26'200.-
Total	1'312'303.-	1'515'670.-	1'531'167.-

e) Recours

Le pourcentage des décisions de refus d'assistance juridique civile et administrative a augmenté dans une mesure non négligeable (15,85% en 1998, 23,64% en 1999). Il en va de même en matière pénale (5,36% en 1998, 8,93% en 1999).

Sur 742 décisions de refus, d'irrecevabilité et de révocation rendues en 1999, 187 ont fait l'objet d'un recours devant le Président de la Cour de justice.

1.3.4 Le contentieux

La cellule «recouvrement et contentieux» dépend dorénavant directement du service de caisse et comptabilité. Elle traite les comptes des débiteurs relevant des juridictions civiles et prud'homales, ainsi que ceux pour lesquels l'assistance juridique a été révoquée.

En outre, la comptabilisation des comptes des débiteurs n'a plus lieu à l'encaissement, mais à la facturation, ce qui était jusqu'alors le cas uniquement pour la Justice de paix et le Tribunal tutélaire.

Comptes débiteurs de la Justice de paix et du Tribunal tutélaire

	1999
Comptes débiteurs comptabilisés	1'673'507.-
Comptes débiteurs encaissés	1'438'298.-
Comptes débiteurs douteux comptabilisés	267.-
Dégrèvements	13'865.-

Comptes débiteurs des autres juridictions civiles

	1999
Comptes débiteurs comptabilisés	552'279.-
Comptes débiteurs encaissés	104'197.-
Comptes débiteurs douteux comptabilisés	17'564.-
Dégrèvements	30'414.-

Frais de poursuite pour l'ensemble des juridictions civiles: Frs. 7'928.-.

1.3.5 Le service de documentation juridique et des bibliothèques

En 1999, le Service de documentation juridique et des bibliothèques – SDJB – a entamé de multiples démarches en vue de régler son problème endémique de manque de personnel.

Pour cela, une «campagne» d'information et de réflexion a été menée auprès:

- de la commission de gestion du Pouvoir judiciaire;
- des services centraux;
- des magistrats et greffiers de juridictions du Palais;
- des utilisateurs extérieurs (Ordre des avocats, Association des juristes progressistes).

La bibliothèque centrale a ouvert ses portes à tous ses utilisateurs et autant l'Ordre des avocats que l'Association des juristes progressistes ont insisté sur l'importance, pour les avocats, de pouvoir continuer à bénéficier des prestations publiques de la bibliothèque centrale.

Des visites guidées ont été également organisées pour la commission de gestion du Pouvoir judiciaire et pour les services centraux, avec une présentation de l'organisation du service.

Une vaste enquête a été menée auprès des magistrats et greffiers juristes du Palais.

Suite à cette réflexion globale sur la documentation du Palais, le SDJB et la commission des bibliothèques ont rendu un rapport décrivant les problèmes actuels et contenant des propositions en vue d'y remédier. En conclusion, ce rapport demande formellement la création de postes supplémentaires.

Ce rapport met également en évidence l'insuffisance des outils d'aide à la décision (fichiers de jurisprudence et considérants types). Trois groupes de travail vont développer cet aspect de la documentation dès l'année 2000:

- le groupe pénal;
- le groupe civil;
- le groupe «Thesaurus».

Le développement des outils documentaires informatisés sur les PC du Palais (jurisprudence, législation, catalogue des bibliothèques, etc.) et la formation à leur utilisation est l'autre grand «chantier» entrepris cette année par le SDJB.

Le service organise régulièrement des cours pour les magistrats et les collaborateurs du Palais. Des permanences s'effectuent tous les jeudis matins pour répondre aux questions de chacun.

Le passage de l'an 2000 a aussi engendré un travail important pour tester les nouveaux PC, en particulier pour les outils documentaires informatisés accessibles depuis les PC de la bibliothèque centrale.

Le SDJB a également effectué les inventaires de toutes les bibliothèques du Palais de justice et l'organisation du déménagement des collections de la bibliothèque de l'Instruction.

1.3.6 Le service des pièces à conviction

1999 aura été une année ordinaire pour le SPEC. Aucun fait marquant n'est à mettre en exergue.

Deux destructions de stupéfiants et quatre de pièces dites sensibles (cassettes pornographiques, armes blanches, outils de cambriolages, faux, etc.) ont été effectuées.

Deux ventes aux enchères ont été organisées en 1999, en collaboration avec le service cantonal des objets trouvés; elles ont rapporté la somme record de Frs. 139'000.-.

1.3.7 Le conseiller en criminalistique auprès des tribunaux

Au cours de l'année 1999, le conseiller en criminalistique a été consulté à 41 reprises par le Pouvoir judiciaire (56 en 1998).

	1997	1998	1999
Juges d'instruction	36	37	30
Ministère public	3	0	0
Tribunal de police	1	7	3
Cour de justice (Chambre civile)	1	0	0
Cour de justice (Chambre pénale)	0	1	1
Cour correctionnelle	0	1	0
Cour d'assises	0	1	1
Tribunal de première instance	1	4	2
Tribunal administratif	2	1	1
Tribunal des prud'hommes	1	2	1
Tribunal des baux et loyers	0	1	2
Service des pièces à conviction	0	1	0
Total	45	56	41

Genres d'affaires liées aux cas traités

	1997	1998	1999
Escroquerie et abus de confiance	21	14	10
Homicides par négligence	7	5	5
Lésions corporelles	3	10	11
Faux et usage de faux	3	16	13
Meurtre et tentative de meurtre	2	1	0
Dégâts matériels	2	0	0
Divers (blanchiment d'argent et appartenance à une organisation criminelle, trafic de stupéfiants, actes d'ordre sexuel avec les enfants, diffamations, etc.)	9	10	8

Les problèmes ressortant des dossiers soumis se rattachaient aux domaines techniques suivants:

	1997	1998	1999
Accidents de circulation	12	14	18
Ecritures/signatures	20	26	20
Documents	6	10	3
ADN	1	0	0
Analyses de bandes son ou vidéo et disques informatiques	0	7	0
Divers (balistiques, analyse chimiques, disque tachygraphique, etc.)	11	6	3

1.3.8 Le service d'intendance, de sécurité et des archives

Depuis janvier 1999, ce nouveau service (SISA) gère le matériel et les machines, organise et contrôle, en collaboration avec le DAEL, les travaux d'entretien et de réhabilitation des locaux et assure la sécurité intérieure des usagers, des biens et des bâtiments du Palais. Il s'occupe également des loges d'accueil, de la distribution du courrier, de la gestion des archives, de la reproduction et de la destruction des documents.

Les loges d'accueil

En 1999, 21'129 personnes se sont adressées aux deux loges d'entrée du Palais pour demander des renseignements de tous ordres. L'équipe permanente de sécurité et le personnel des loges, qui contrôlent les entrées, s'occupent également de la répartition et de la distribution du courrier dans les juridictions et services.

Statistique des visiteurs

1999	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Moyenne par jour	97	88	101	72	92	77	32	47	93	101	159	110

Photocopies

48 photocopieuses sont installées dans les locaux du pouvoir judiciaire. En 1999, 4'085'101 photocopies (3'973'834 en 1998) ont été effectuées, soit une augmentation de 2,8%. Le montant des ventes de photocopies s'est élevé à Fr. 184'226,35 (Fr. 205'272.- en 1998).

Les archives

Le manque chronique de place dans les locaux d'archives, dont le volume ne cesse de croître (environ 11 kilomètres linéaires), a conduit le service à procéder à des destructions et à des versements aux Archives d'Etat, avec lesquelles il collabore étroitement. La situation est néanmoins critique, en raison de la pénurie de locaux et de moyens pour faire face, en particulier, à l'accroissement du volume des archives pénales.

Récupération et destruction de documents

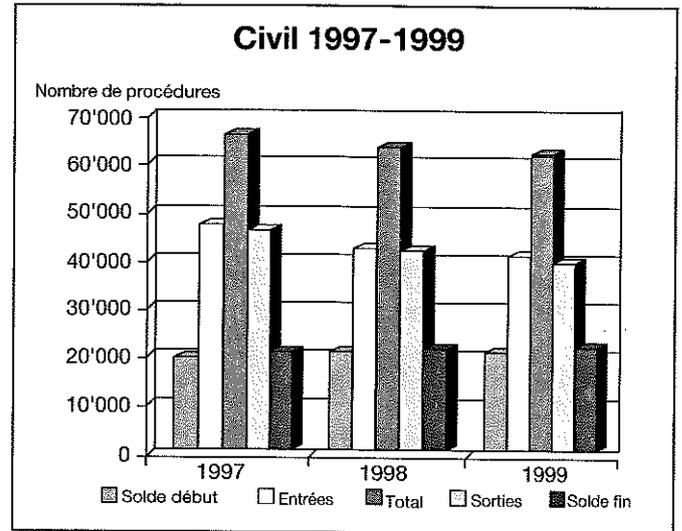
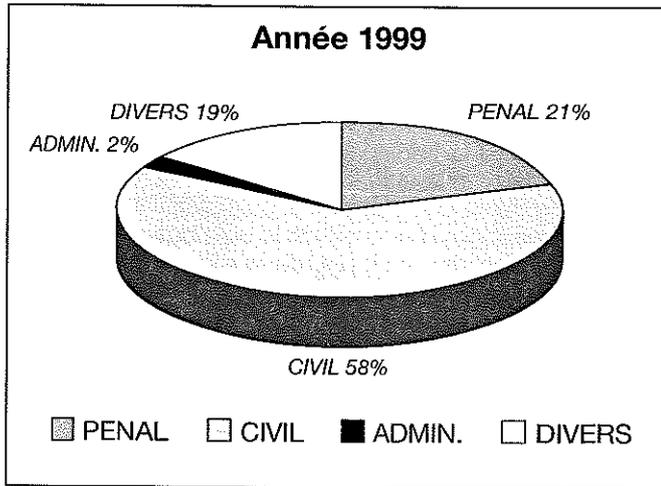
En 1999, environ 18,5 tonnes de papier ont été récupérées, y compris les documents préalablement détruits.

2. Activités des juridictions

2.1 Approche globale Civil, Pénal, Administratif

2.1.1 Statistiques annuelles de l'activité des tribunaux en 1999

	Pénal	Civil	Admin.	Divers	Totaux
Solde début	5'645	21'900	591	10'335	38'471
Entrées	17'138	41'374	1'242	9'854	69'608
Total	22'783	63'274	1'833	20'189	108'079
Sorties	17'076	37'349	1'231	10'788	66'444
Solde fin	5'707	25'925	602	9'401	41'635



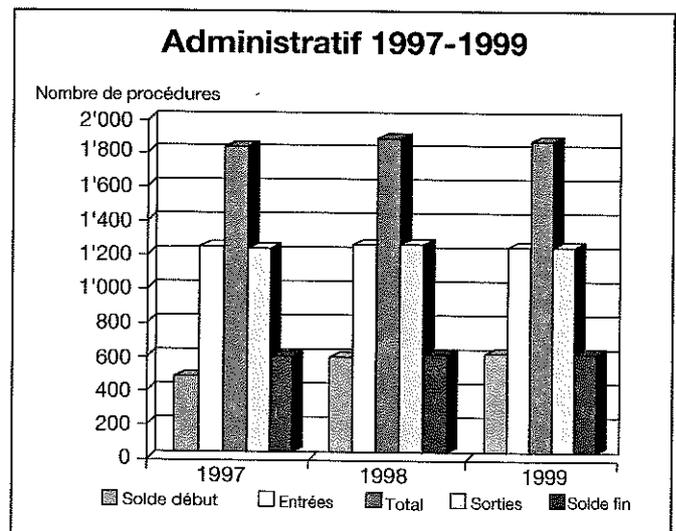
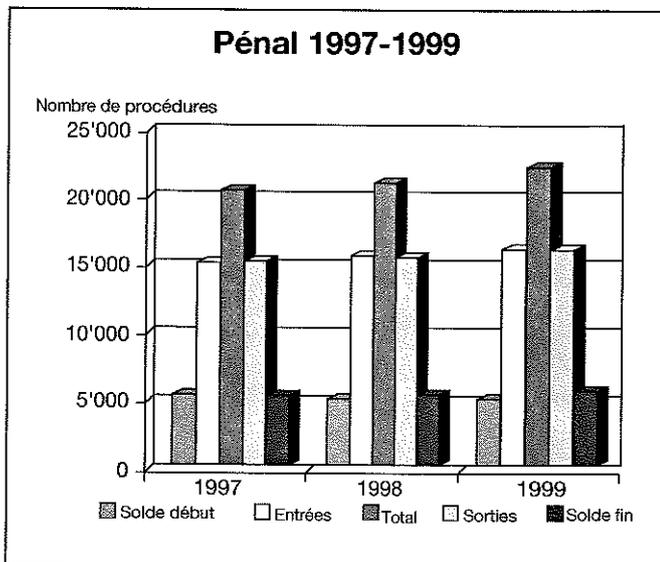
2.1.2 Statistiques globales du domaine pénal

	1997	1998	1999
Solde début	5'255	5'277	5'645
Entrées	15'522	16'480	17'138
Total	20'777	21'757	22'783
Sorties	15'500	16'112	17'076
Solde fin	5'277	5'645	5'707

2.1.4 Statistiques globales du domaine administratif

Dans le domaine administratif sont incluses les procédures du Tribunal administratif, (celui-ci comprenant le Tribunal cantonal des assurances), du Tribunal arbitral des assurances et des commissions diverses, de nature administrative, rattachées au Tribunal administratif.

	1997	1998	1999
Solde début	541	577	591
Entrées	1'280	1'278	1'242
Total	1'821	1'855	1'833
Sorties	1'244	1'264	1'231
Solde fin	577	591	602



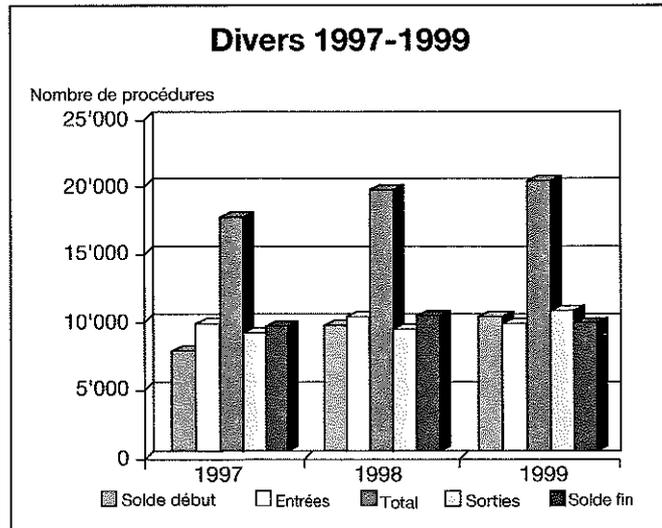
2.1.3 Statistiques globales du domaine civil

	1997	1998	1999
Solde début	19'281	21'129	21'900
Entrées	47'111	43'998	41'374
Total	66'392	65'127	63'274
Sorties	45'263	43'227	37'349
Solde fin	21'129	21'900	25'925

2.1.5 Statistiques globales divers et assistance juridique

Dans le domaine «divers» sont comprises les procédures de l'assistance juridique, les procédures spéciales du Parquet et les notifications d'actes judiciaires.

	1997	1998	1999
Solde début	8'008	9'252	10'335
Entrées	9'545	10'026	9'854
Total	17'553	19'278	20'189
Sorties	8'301	8'943	10'788
Solde fin	9'252	10'335	9'401



2.2 Approche par juridiction

2.2.1 La Cour de justice

2.2.1.1 Statistiques globales de la Cour

a) Statistiques de la Cour tous domaines confondus

	1997	1998	1999
Solde début	1'268	1'048	1'115
Entrées	3'413	3'282	3'470
Total	4'681	4'330	4'585
Sorties	3'633	3'215	3'478
Solde fin	1'048	1'115	1'107

b) Civil

	1997	1998	1999
Solde début	991	802	833
Entrées	2'565	2'542	2'492
Total	3'556	3'254	3'325
Sorties	2'754	2'421	2'505
Solde fin	802	833	820

c) Pénal

	1997	1998	1999
Solde début	277	246	282
Entrées	848	830	978
Total	1'125	1'076	1'260
Sorties	879	794	973
Solde fin	246	282	287

2.2.1.2 La Présidence

a) Le Conseil supérieur de la magistrature

Le Conseil s'est réuni régulièrement une fois par mois et s'est assuré, conformément à sa fonction principale, de la diligence et de la dignité des magistrats dans l'exercice de leurs tâches. Sauf rares exceptions, il a pu constater que les magistrats s'acquittaient régulièrement de leurs charges.

Les contrôles semestriels ont été effectués au 31 mai et au 30 novembre 1999.

b) La Commission de taxation des honoraires d'avocats

	1997	1998	1999
Solde début	72	43	51
Entrées	109	114	75
Total	181	157	126
Sorties	138	106	106
Solde fin	43	51	20

Le nombre des affaires nouvelles est en régression, mais la charge de travail reste stable dans l'ensemble, dès lors que la Commission est de plus en plus fréquemment saisie de requêtes tendant à ce qu'elle siège en qualité de tribunal arbitral, comme le permet l'article 46 LPAv., certains avocats faisant signer à leurs clients une procuration avec clause compromissoire.

c) Décisions sur recours en matière d'assistance juridique

	1997	1998	1999
Solde début	25	24	15
Entrées	109	127	172
Total	134	151	187
Sorties	110	136	165
Solde fin	24	15	22

L'augmentation des recours est constante et se monte à plus de 35% entre 1998 et 1999. Une certaine rigidité est observée au niveau des décisions de première instance et le nombre de recours admis est en hausse.

2.2.1.3 La Chambre civile

	1997	1998	1999
Solde début	372	303	336
Entrées	619	589	567
Total	991	892	903
Sorties	688	556	597
Solde fin	303	336	306

Les entrées enregistrées sont en légère régression, mais l'activité effective est en hausse, avec une augmentation du nombre d'arrêts rendus en 1999 par rapport à 1998.

2.2.1.4 La Chambre des affaires sommaires

	1997	1998	1999
Solde début	112	83	105
Entrées	613	575	559
Total	725	658	664
Sorties	642	553	578
Solde fin	83	105	86

La remarque formulée à propos des affaires civiles vaut également pour les affaires sommaires.

2.2.1.5 La Chambre d'appel des baux et loyers

	1997	1998	1999
Solde début	164	179	137
Entrées	237	230	307
Total	401	409	444
Sorties	222	272	209
Solde fin	179	137	235

A noter 33,5% d'augmentation des affaires nouvelles par rapport à 1998.

2.2.1.6 L'Autorité de surveillance**Autorité de surveillance de l'Office des poursuites et faillites**

	1997	1998	1999
Solde début	197	124	132
Entrées	577	491	505
Total	774	615	637
Sorties	650	483	532
Solde fin	124	132	105

Autorité de surveillance des tutelles

	1997	1998	1999
Solde début	15	17	22
Entrées	163	180	171
Total	178	197	193
Sorties	161	175	174
Solde fin	17	22	19

Adoptions

	1997	1998	1999
Solde début	20	20	32
Entrées	73	82	69
Total	93	102	101
Sorties	73	70	77
Solde fin	20	32	24

Autorité de recours des décisions du Conseil de surveillance psychiatrique

	1997	1998	1999
Solde début	3	1	2
Entrées	20	21	37
Total	23	22	39
Sorties	22	20	38
Solde fin	1	2	1

Autorité de recours des décisions de la Justice de paix

	1997	1998	1999
Solde début	0	1	0
Entrées	3	2	2
Total	3	3	2
Sorties	2	3	2
Solde fin	1	0	0

Autorité de surveillance du registre du commerce

	1997	1998	1999
Solde début	3	3	0
Entrées	4	4	2
Total	7	7	2
Sorties	4	7	1
Solde fin	3	0	1

Autorité de surveillance du registre foncier

	1997	1998	1999
Solde début	3	1	0
Entrées	5	15	3
Total	8	16	3
Sorties	7	16	3
Solde fin	1	0	0

Mesures conservatoires ou provisionnelles

	1997	1998	1999
Solde début	5	3	1
Entrées	33	22	23
Total	38	25	24
Sorties	35	24	23
Solde fin	3	1	1

Globalement, l'activité de l'autorité de surveillance reste stable. On observe cependant une forte augmentation des recours contre les décisions du Conseil de surveillance psychiatrique.

2.2.2 La Cour d'assises, la Cour correctionnelle et la Chambre pénale

Cour d'assises

	1997	1998	1999
Solde début	0	0	0
Entrées	7	14	18
Total	7	14	18
Sorties	7	14	18
Solde fin	0	0	0

Cour correctionnelle avec jury

	1997	1998	1999
Solde début	0	0	0
Entrées	33	26	42
Total	33	26	42
Sorties	33	26	42
Solde fin	0	0	0

Cour correctionnelle sans jury

	1997	1998	1999
Solde début	0	0	0
Entrées	18	27	35
Total	18	27	35
Sorties	18	27	35
Solde fin	0	0	0

Chambre pénale

	1997	1998	1999
Solde début	129	127	138
Entrées	362	311	349
Total	491	438	487
Sorties	364	300	366
Solde fin	127	138	121

La charge des trois juridictions de jugement et de la Chambre pénale a continué à s'alourdir, tant par le nombre d'affaires jugées que par le nombre de jours d'audiences.

Toutefois, le nombre de jours consacrés par les juges de la Cour aux audiences pénales, qui est le reflet le plus fiable de l'occupation effective des magistrats, est en très légère régression:

194 en 1997, 264 en 1998, **258 en 1999.**

La diminution du nombre d'affaires devant la Chambre pénale ne s'est pas confirmée en 1999. Tant le nombre d'affaires entrées que d'affaires jugées est en forte augmentation.

	1997	1998	1999
Appels Tribunal de police	264	234	253

2.2.3 La Chambre d'accusation

Recours

	1997	1998	1999
Solde début	123	107	112
Entrées	356	354	427
Total	479	461	539
Sorties	372	349	412
Solde fin	107	112	127

Autres opérations

	1997	1998	1999
Renvois devant la Cour correctionnelle siégeant avec le jury	28	28	26
Renvois devant la Cour correctionnelle siégeant sans le jury	15	32	25
Renvois devant la Cour d'assises	8	15	16
Renvois devant le Tribunal de police	0	0	0
Renvois de la procédure pénale devant le juge d'instruction	0	1	0
Renvoi de la procédure pénale au Parquet du Procureur général	1	2	3
Ordonnances de non-lieu	6	6	2
Prolongations de détentions (Instruction et Parquet)	1'223	1'279	1'299
Prolongation du secret	1	0	9
Opposition à la prolongation du secret	3	7	0
Mises en liberté provisoires sans caution	82	75	86
Mises en liberté provisoires avec caution	29	30	12
Mises en liberté provisoires refusées	176	141	128
Ecoutes téléphoniques	239	289	306
TOTAL I	1'811	1'905	1'912
Recours entrés	356	354	427
TOTAL II	2'167	2'259	2'339

Les chiffres concernant les prolongations de détention et les mises en liberté ne présentent pas d'évolution significative et n'appellent pas d'observations particulières.

Les recours soumis à la Chambre d'accusation contre les décisions du Parquet ou du juge d'instruction ont augmenté de manière importante, soit dans une proportion de 20%. Ce phénomène s'explique par l'augmentation des recours contre les décisions de classement et par les saisies nombreuses opérées par les juges d'instruction. Le maintien de ces mesures, nonobstant les demandes de levées présentées par les intéressés, a engendré des séries de recours dans certaines procédures (blanchiment d'argent par ex.).

2.2.4 La Cour de cassation

	1997	1998	1999
Solde début	25	12	22
Entrées	72	98	107
Total	97	110	129
Sorties	85	88	100
Solde fin	12	32	29

La comparaison des chiffres enregistrés au cours des dernières années montre que la tendance, déjà constatée, à un accroissement du nombre de causes dont la Cour de cassation est saisie (pourvois en cassation et demandes de révision) se poursuit.

Sur une période de trois ans, le taux de l'augmentation a été de l'ordre de 25%.

Cette hausse est étroitement liée à celle des causes jugées par les autres juridictions pénales, en particulier par la Cour d'assises, dont la plupart des décisions donnent lieu à un ou plusieurs pourvois en cassation émanant des condamnés, mais aussi des victimes d'infractions qui font fréquemment usage de la voie de recours qui leur est ouverte.

Recours déposés

	1997	1998	1999
Cour d'assises	9	19	21
Cour correctionnelle avec jury	26	16	24
Cour correctionnelle sans jury	11	16	30
Chambre pénale	7	7	2
Tribunal de police	15	23	18
Tribunal de la Jeunesse	4	6	5
Chambre d'accusation	0	3	0
En révision	10	3	6
Renvoi du TF	3	0	2

Causes jugées

	1997	1998	1999
Recours admis	6	7	6
Recours partiellement admis	6	5	1
Recours rejetés	25	32	32
Recours retirés	33	29	35
Recours irrecevables	2	7	10
Révision: demandes admises	8	2	4
Révision: demandes rejetées	4	1	1
Révision: demandes retirées	0	0	0
Recours joints	1	5	11

2.2.5 Les juridictions administratives

2.2.5.1 Le Tribunal administratif, y compris le Tribunal cantonal des assurances

Statistiques globales

	1997	1998	1999
Solde début	444	500	498
Entrées	1'083	1'086	1'067
Total	1'527	1'586	1'565
Sorties	1'027	1'088	1'044
Solde fin	500	498	521

Recours entrés, par domaines

	1997	1998	1999
Tribunal cantonal des assurances	242	249	263
Conseil d'Etat, Grand Conseil et Chancellerie	30	24	22
Département de l'économie, emploi et affaires extérieures	13	14	7
Département des finances	63	40	19
Département de l'instruction publique	37	50	43
Département de l'intérieur, agriculture, environnement et énergie	75	21	16
Département de justice et police et des transports	442	488	461
Département des affaires militaires	17	11	20
Département de l'action sociale et de la santé	17	15	7
Département de l'aménagement, équipement et logement	78	112	158
Divers	63	60	45
Mesures de contrainte	6	2	6
TOTAUX	1'083	1'086	1'086

En 1999, le Tribunal administratif a tenu 43 séances de délibération, 3 audiences de plaidoiries, 511 audiences de comparutions personnelles et d'enquêtes et 27 transports sur place.

Les assurances sociales, dont le nombre de recours a augmenté depuis 1997, particulièrement en prévoyance professionnelle, forment le 24,6% des recours entrés.

En 1999, le Tribunal administratif a admis 101 recours, partiellement admis 110, rejeté 323, déclaré irrecevables 81 et rayé du rôle 429. On compte 20,2% de recours admis ou partiellement admis.

2.2.5.2 Le Tribunal des conflits

En 1999, le Tribunal des conflits a reçu 2 recours et en a jugé 1 (irrecevable). Une cause est pendante à fin 1999. En 1997 et 1998, il en a reçu 2 et jugé 2.

2.2.5.3 Le Tribunal arbitral

En 1999, le Tribunal arbitral n'a reçu aucun recours et en a jugé 4 (un recours admis et 3 partiellement admis). Une cause est pendante à fin 1999. En 1998, le Tribunal arbitral en a reçu 2 et jugé 1 et en 1997, il en a reçu 5 et jugé 2.

2.2.5.4 Les Commissions diverses

Commission de recours de l'Université (CRUNI)

	1997	1998	1999
Solde début	41	14	11
Entrées	57	26	25
Total	98	40	36
Sorties	84	29	32
Solde fin	14	11	4

En 1999, la CRUNI a admis 5 recours, partiellement admis 1, rejeté 14, déclaré irrecevables 6 et rayé du rôle 6.

Commission de conciliation et d'estimation en matière d'expropriation (LEX)

En 1999, la LEX n'a ni reçu ni jugé de cause. 4 causes sont pendantes à fin 1999. En 1998, la LEX a reçu une cause et en a jugé 2 et en 1997, elle en a reçu une et jugé 5.

Commission de recours des fonctionnaires de la police et de la prison (CRPP)

En 1999, la CRPP a reçu 6 recours et en a jugé 3 (2 recours rejetés et un partiellement admis). 5 causes sont pendantes à fin 1999. En 1998, la CRPP a reçu 2 recours et en a jugé 7 et en 1997, elle en a reçu 8 et jugé 1.

Commission de recours des fonctionnaires de l'enseignement public (CRIP)

En 1999, la CRIP n'a ni reçu ni jugé de recours. 3 causes sont pendantes à fin 1999. En 1998, la CRIP a reçu un recours et en a jugé 4 et en 1997, elle en a reçu 8 et jugé 3.

Commission de recours en matière d'assurance-chômage (CRAC)

	1997	1998	1999
Solde début	44	36	65
Entrées	110	155	140
Total	154	191	205
Sorties	118	126	142
Solde fin	36	65	63

En 1999, la CRAC a tenu 34 audiences de délibération. Elle a admis 39 recours, partiellement admis 23, rejeté 66, déclaré irrecevable 1 et rayé du rôle 13.

Commission cantonale de recours en matière de mensuration officielle (CRMMO)

En 1999, la CRMMO a reçu 2 recours et en a jugé 5 (2 recours admis, un rejeté et 2 rayés du rôle). Aucune cause n'est pendante à fin 1999. En 1998, la CRMMO a reçu 3 recours et en a jugé 5 et en 1997, elle en a reçu 6 et jugé 1.

2.2.6 Les Commissions cantonales de recours en matière d'assurances sociales

Statistiques globales

	1997	1998	1999
Solde début	419	622	672
Entrées	1'019	980	905
Total	1'438	1'602	1'577
Sorties	816	930	822
Solde fin	622	672	755

En 1999, la Commission cantonale de recours AVS-AI a tenu 57 audiences de délibération; la Commission cantonale AF, 8; le nombre d'audiences de comparutions personnelles et d'enquêtes a été de 31.

Le nombre d'actions en responsabilité intentées par les caisses de compensation AVS contre les anciens organes de sociétés faillies ou insolvable ne cesse d'augmenter:

1997: 44; 1998: 55, 1999: 75.

Le greffe a enregistré, en 1999, 46 recours portant uniquement sur le calcul des rentes AVS-AI. 32 assurés ont retiré leur recours, satisfaits des explications reçues.

Les Commissions cantonales de recours ont admis 104 recours, partiellement admis 19, rejeté 268, déclaré irrecevable 20 et rayé du rôle 383. Elles ont admis 21 actions en responsabilité fondées sur l'article 52 LAVS et en ont rejeté 7.

57 arrêts ont été rendus par le Tribunal fédéral des assurances en 1999, suite à des recours de droit administratif interjetés par les assurés, les caisses de compensation AVS, l'Office cantonal d'assurance-invalidité, ou par l'Office fédéral des assurances sociales.

Dans 31 cas, les jugements de la CCR ont été confirmés.

Recours interjetés, par domaines

	1997	1998	1999
Assurance-vieillesse et survivants	462	433	422
Assurance invalidité	311	307	288
Assurance perte de gains	8	3	12
Prestations complémentaires	10	16	10
Allocations familiales	209	206	158
Assurance chômage (assujettissement et cotisation)	2	0	1
Revenu minimum cantonal d'aide sociale pour les chômeurs en fin de droits	17	15	14
Total	1'019	980	905

2.2.7 Le Tribunal de première instance

2.2.7.1 Affaires civiles

Statistiques globales

	1997	1998	1999
Total des causes civiles entrées	26'499	23'810	22'239

Procédures ordinaires et accélérées, ainsi que sur incident

	1997	1998	1999
Solde début	2'757	2'792	2'580
Entrées	3'283	3'147	3'557
Total	6'040	5'939	6'137
Sorties	3'248	3'359	3'598
Solde fin	2'792	2'580	2'539
Jugements sur incident	219	222	203

Affaires de famille

	1997	1998	1999
Divorces prononcés	1'187	1'301	1'448
Divorces refusés	10	5	4
Séparations de corps prononcées	113	136	133
Annulations de mariage prononcées	1	4	1
Jugements sur mesures provisoires	290	265	323

Procédures sommaires

	1997	1998	1999
Solde début	1'937	1'626	1'275
Entrées	12'215	10'401	10'786
Total	14'152	12'027	12'061
Sorties	12'526	10'752	10'001
Solde fin	1'626	1'275	2'060

Conciliations ordinaires

	1997	1998	1999
Solde début	943	917	895
Entrées	1'581	1'512	1'344
Total	2'524	2'429	2'239
Sorties	1'607	1'534	1'353
Solde fin	917	895	886
Suspendues sine die	172	128	53
Affaires conciliées	55	53	48

Conciliations de famille

	1997	1998	1999
Solde début	394	415	385
Entrées	1'663	1'762	1'445
Total	2'057	2'177	1'830
Sorties	1'642	1'792	1'685
Solde fin	415	385	145
Ord. sur mesures préprovisoires	210	256	227

Chambre commerciale

	1997	1998	*1999
Solde début	863	1'277	731
Entrées	5'657	5'727	3'829
Total	6'520	7'004	4'560
Sorties	5'243	6'273	4'128
Solde fin	1'277	731	432

* Depuis 1999, un dossier qui, dans la même année, connaît le prononcé d'une faillite, une requête en liquidation, en suspension ou encore une clôture, n'est enregistré qu'une fois dans la statistique, contre 2 ou 3 fois les années précédentes, expliquant ainsi la sensible diminution du nombre total d'affaires.

Faillites prononcées

	1997	1998	*1999
Faillites 166, 188, 190, 191, 192 et 193 LP	899	759	1'258

* Depuis 1999, les faillites selon l'article 193 LP sont incluses dans le total.

Présidence

	1997	1998	1999
Mesures provisionnelles	390	392	377
Ordonnances de séquestre	540	460	445
Oppositions à séquestre	95	101	104
Causes gracieuses	241	231	252

Commissions rogatoires

	1997	1998	1999
Commissions rogatoires	76	67	95

La tendance enregistrée ces deux dernières années au Tribunal de première instance se confirme encore cette année: toutes procédures confondues, le nombre total des causes traitées par la juridiction a légèrement diminué en 1999 par rapport à 1998 (-6%).

Le bilan détaillé offre un tableau plus contrasté:

Si le nombre des procédures ordinaires et accélérées a fléchi au stade de la conciliation (-12%), il a, en revanche, sensiblement augmenté au niveau de l'introduction (+11,3%). Un indice révélateur du caractère plus disputé des procédures est la très nette hausse des jugements sur mesures provisoires (+21,9%). La baisse constatée au niveau des conciliations de famille (-18%) ne doit pas faire illusion. Elle s'explique par l'anticipation qui a été faite de l'entrée en vigueur du nouveau droit du divorce le 1^{er} janvier 2000. Ainsi, plus aucune affaire de conciliation de famille n'a été convoquée à partir du 30 novembre 1999.

Après avoir connu deux années de baisses successives, les affaires sommaires sont à nouveau en augmentation cette année (+3,5%).

Enfin, l'examen des chiffres relatifs aux affaires présidentielles révèle une stabilité globale. A la baisse des mesures provisionnelles (-4%) et du nombre des séquestres (-3,2%) fait écho une hausse des oppositions à séquestre (+2,9%) et des causes gracieuses (+9%).

La baisse globale du nombre de causes civiles entrées, si elle doit nous réjouir, doit cependant s'analyser avec circonspection. En effet, l'on constate que le nombre total des procédures ordinaires et accélérées, affaires de famille comprises, qui représentent l'essentiel de la charge de travail du Tribunal, a connu la plus forte hausse de ces cinq dernières années.

L'arrivée au Tribunal, le 1^{er} janvier 1999, de trois nouveaux magistrats – dont deux à mi-charge – puis de deux secrétaires-juristes devrait permettre d'atténuer les effets de cette hausse.

2.2.7.2 La Commission de recours instituée par la loi sur les constructions et les installations diverses (LCI)*

	1997	1998	1999
Entrées	215	221	259
Sorties	222	215	248
Solde fin	191	197	208

* Commission, composée de deux sections, et présidée par des juges du Tribunal de 1^{re} instance.

2.2.8 Le Tribunal de police

Statistiques globales

	1997	1998	1999
Solde début	712	666	1'020
Entrées	2'333	2'566	2'518
Total	3'045	3'232	3'538
Sorties	2'379	2'212	2'655
Solde fin	666	1'020	883

Compte tenu de la hausse du nombre d'affaires reçues en 1998 par rapport à 1997 (+10%), il subsistait un solde important d'affaires non jugées au début de l'année 1999 (1'020), solde auquel sont venues s'ajouter les nouvelles affaires, dont le nombre (2'518) est presque équivalent à celui de 1998.

Grâce à la tenue d'audiences supplémentaires, le Tribunal de police est néanmoins parvenu à augmenter sensiblement le nombre de «sorties», à savoir de jugements rendus en une année, passant de 2'214 en 1998 à 2'655 en 1999.

Or, l'importance des dossiers traités a continué d'augmenter. A titre d'exemple, en 1997, les grosses procédures totalisaient 22 classeurs fédéraux, le reste des attributions étant composé de dossiers plus restreints en volume et en complexité. En 1998, les procédures importantes comprenaient 101 classeurs fédéraux, sans compter les 105 classeurs d'information générale de l'affaire SASEA. En 1999, les dossiers importants totalisaient 163 classeurs fédéraux.

Le Tribunal de police fonctionne grâce à l'équivalent de deux juges titulaires (quatre demi-charges) et une chambre de juges suppléants; le délai moyen de convocation d'une affaire est de 4 mois environ, compte tenu de la charge décrite ci-dessus. Par conséquent, l'avancement du projet de création du Tribunal pénal et les modifications connexes du code de procédure pénale sont primordiaux.

2.2.9 La juridiction des baux et loyers

2.2.9.1 La Commission de conciliation en matière de baux et loyers

	1997	1998	1999
Solde début	3'065	2'903	2'206
Entrées	5'871	5'855	4'951
Total	8'936	8'758	7'157
Sorties	6'033	6'552	5'050
Solde fin	2'903	2'206	2'107

En 1999, le nombre de nouveaux dossiers enregistrés a diminué de manière notable par rapport à 1998 (-15,4%). Cette diminution se situe dans un mouvement de forte baisse, initié en 1992 et qui s'était légèrement ralenti depuis 1994. En passant ainsi sous la barre des 5'000 dossiers, les entrées 1999 ont retrouvé le niveau qui était le leur avant la période de forte hausse du taux hypothécaire qui avait commencé en 1989.

La baisse est particulièrement sensible pour les affaires de loyers, puisque ces dossiers ont diminué de 40,8% par rapport à l'année précédente.

En revanche, les requêtes en évacuation pour défaut de paiement sont en constante augmentation (+8% par rapport à 1998 et +23,3% par rapport à 1997). On note également une hausse des validations de consignations de loyers (+28,5%).

2.2.9.2 Le Tribunal des baux et loyers

Statistiques globales

	1997	1998	1999
Solde début	1'378	1'109	1'547
Entrées	1'969	2'234	2'091
Total	3'347	3'343	3'638
Sorties	2'238	1'796	2'417
Solde fin	1'109	1'547	1'221

D'une manière générale, après une importante hausse observée en 1998, l'année 1999 a connu une baisse sensible des nouvelles affaires dont le niveau n'égale toutefois pas celui de 1997. Le chiffre de 2'091 entrées reste proche de la moyenne de ces neuf dernières années, soit 2'121.

Contrairement à la Commission de conciliation, le nombre de nouveaux dossiers, toutes catégories confondues, est resté relativement stable et a réagi moins directement à la conjoncture. Cela s'explique d'une part par le fait qu'un mouvement observé au niveau de la Commission de conciliation n'est généralement ressenti que l'année suivante au Tribunal. D'autre part, le nombre de requêtes en évacuation pour défaut de paiement est en constante augmentation; or, ce type d'affaires se concilie moins facilement.

En outre, la quantité de nouveaux litiges relatifs à la fixation du loyer est redescendue à un niveau proche de celui de 1997. Les entrées de dossiers de type «Divers» ont, quant à elles, fortement baissé par rapport à 1998 (-22,25%).

a) Baux

	1997	1998	1999
Solde début	64	69	128
Entrées	117	143	112
Total	181	212	240
Sorties	112	84	131
Solde fin	69	128	109

b) Loyers

	1997	1998	1999
Solde début	735	461	670
Entrées	414	595	441
Total	1'149	1'056	1'111
Sorties	688	386	623
Solde fin	461	670	488

c) Evacuations

	1997	1998	1999
Solde début	119	196	198
Entrées	837	868	976
Total	956	1'064	1'174
Sorties	760	866	1'042
Solde fin	196	198	132

d) Oppositions aux jugements d'évacuation

	1997	1998	1999
Solde début	0	0	6
Entrées	17	27	43
Total	17	27	49
Sorties	17	21	39
Solde fin	0	6	10

e) Divers

	1997	1998	1999
Solde début	480	412	543
Entrées	559	611	475
Total	1'039	1'023	1'018
Sorties	627	480	537
Solde fin	412	543	481

2.2.10 Juridiction des Prud'hommes**Statistiques globales**

	1997	1998	1999
Solde début	967	837	848
Entrées	1'393	1'320	1'290
Total	2'360	2'157	2'138
Sorties	1'523	1'312	1'305
Solde fin	837	848	833

La juridiction des prud'hommes a connu, en 1999, une très légère baisse du nombre de causes nouvelles (-2,27%) par rapport à l'année précédente. La répartition entre les 12 groupes professionnels reste très inégale, les plus chargés étant, comme toutes les dernières années, l'hôtellerie/restauration et l'administration privée.

Le nombre d'audiences de conciliation diminue de façon un peu plus marquée (-6,71%). Quant à la proportion d'affaires conciliées, elle n'a jamais été aussi faible, tombant en-dessous de 12%, alors qu'elle oscillait entre 15 et 20% les années précédentes.

De ce fait, le nombre des causes portées devant les tribunaux de prud'hommes a augmenté légèrement (+3,14%). Plus d'affaires sont cependant «sorties» (+4,81%), avec pour effet une baisse des causes reportées à l'an 2000 (-6,31%). Les délais de convocation des audiences sont restés en-dessous de 2 mois, à l'exception du groupe IX (banque, assurances, administration privée), très chargé, et où le manque d'effectifs, dû à la fin de la législature, limite la possibilité de convoquer des audiences supplémentaires.

Une moitié des jugements des tribunaux de prud'hommes ont été portés en appel (49,47% contre 45,48% en 1998). Sur les décisions rendues par les Chambres d'appel, le jugement du tribunal a été intégralement confirmé dans près de la moitié des cas.

La Cour mixte (supprimée dans la nouvelle loi sur la juridiction des prud'hommes) a connu deux recours, dont l'un a été rejeté et l'autre déclaré irrecevable.

S'agissant enfin de la commission de conciliation en matière d'égalité entre femme et homme dans les rapports de travail (CCEg), créée en 1998, elle a été saisie, en tout et pour tout, de 7 requêtes, dont une relevant de rapports de droit public. Sur les 8 cas traités, dont un a été retiré, elle en a concilié deux et renvoyé cinq devant les tribunaux de prud'hommes.

a) Bureaux de conciliation

	1997	1998	1999
Solde début	210	200	191
Entrées	1'339	1'279	1'249
Total	1'549	1'479	1'440
Sorties	1'349	1'288	1'267
Solde fin	200	191	173

b) Tribunaux

	1997	1998	1999
Solde début	464	397	412
Entrées	977	947	951
Total	1'441	1'344	1'363
Sorties	1'044	932	977
Solde fin	397	412	386

c) Chambres d'appels

	1997	1998	1999
Solde début	292	240	242
Entrées	345	296	338
Total	637	536	580
Sorties	397	294	308
Solde fin	240	242	272

d) Cour mixte

	1997	1998	1999
Solde début	1	0	0
Entrées	0	3	2
Total	1	3	2
Sorties	1	3	2
Solde fin	0	0	0

e) Commission de conciliation en matière d'égalité entre femme et homme dans les rapports de travail

	*1997	1998	1999
Solde début	-	0	3
Entrées	-	4	7
Total	-	4	10
Sorties	-	1	8
Solde fin	-	3	2

* Commission créée en 1998.

2.2.11 Le Tribunal tutélaire

	1997	1998	1999
Dossiers ouverts	1'541	1'618	1'688
Mesures prises	3'105	3'506	3'060
Mesures levées	920	898	953

Le nombre de nouveaux dossiers croît régulièrement depuis 1997 et augmentera de manière importante en 2000, en raison de l'entrée en vigueur du nouveau droit du divorce. En revanche, le nombre de mesures prises a sensiblement diminué. La diminution touche notamment les curatelles de représentation pour les mineurs (de 295 en 1998 à 249 en 1999), les curatelles instituées aux fins d'établir la filiation paternelle (de 100 en 1998 à 67 en 1999) et les nominations de curateur de gestion aux majeurs (de 167 en 1998 à 120 en 1999).

La diminution du nombre des mesures prises s'explique notamment par le fait que l'autorité tutélaire parvient, dans un certain nombre de dossiers, à trouver des solutions qui n'entraînent pas l'instauration de mesures tutélaires. Par ailleurs, le nombre des reconnaissances d'enfants nés hors mariage enregistrées a fortement augmenté et explique la diminution des nominations de curateurs fondées sur l'article 309, alinéa 1 CC.

En outre, les confirmations de tuteurs et de curateurs ont également sensiblement diminué, en raison d'un moratoire de plusieurs mois accordé au Service du Tuteur général pour le dépôt des rapports concernant ses pupilles.

A fin 1999, 5'465 dossiers étaient encore en cours.

	1997	1998	1999
Nominations de tuteurs (majeurs et mineurs)	159	236	217
Nominations de curateurs (majeurs et mineurs)	1'291	1'288	1'181
Retraits de garde	18	15	22

2.2.12 La Justice de paix

Dossiers successoraux

	1997	1998	1999
Décès enregistrés	3'364	3'395	3'373
Testaments déposés	740	933	914
Répudiations	1'571	1'832	1'721
Faillites requises	579	630	496
Dossiers succession	168	147	160

Le nombre de testaments déposés à la Justice de paix reste stable.

Les répudiations ont diminué entre 1998 et 1999, ce qui a entraîné une diminution des requêtes en faillite.

Les dossiers successoraux ont légèrement augmenté. Les procédures d'administration d'office et de bénéfice d'inventaire constituent la majorité des dossiers ouverts par la Justice de paix. En revanche, les demandes d'inventaire, fondées sur l'article 553 CC, restent marginales.

Conciliations obligatoires

	1997	1998	1999
Solde début	970	966	*586
Entrées	3'865	3'529	3'230
Total	4'835	4'495	3'816
Sorties	3'869	3'288	3'417
Solde fin	966	1'207	399

* Les causes suspendues en conciliation, à la demande des plaideurs ou d'office en cas de faillite du débiteur, qui étaient au nombre de 640 à fin 1998 ont été rayées du rôle. En effet, ces procédures restaient suspendues dans l'attente d'une demande de reprise par le créancier. Le pourcentage des reprises étant insignifiant, les causes suspendues – qui augmentaient le nombre total des dossiers en cours – sont dorénavant sorties des statistiques.

La diminution du nombre de nouveaux dossiers se confirme. Sur les 3'212 demandes déposées, 288 affaires ont été conciliées.

2'055 jugements ont été rendus, dont 1'775 par défaut.

Conciliations volontaires

	1997	1998	1999
Solde début	37	42	*6
Entrées	47	29	20
Total	84	71	26
Sorties	42	42	19
Solde fin	42	29	7

* cf. explications susmentionnées concernant les conciliations obligatoires.

La diminution des causes, amorcée en 1995, se poursuit.

Aucune conciliation, opérée par les maires et les adjoints des communes, en vertu de l'article 152 LOJ, n'a été signalée au greffe de la Justice de paix.

2.2.13 Le Tribunal de la jeunesse

	1997	1998	1999
En cours au 1 ^{er} janvier	349	341	401
Affaires reprises	93	140	140
Affaires nouvelles	1'428	1'360	1'488
Total	1'777	1'701	1'889
Affaires jugées	495	458	504
Total des sorties	1'436	1'435	1'429
Solde fin	341	266	460

* Avec l'introduction de l'informatique, les affaires en cours et le solde «fin» comprennent les affaires en cours d'instruction et le suivi des affaires dont une mesure est en cours d'exécution.

L'année 1999 n'a, comme celle de 1998, pas connu d'accroissement du nombre de procédures nouvelles soumises au Tribunal. L'augmentation qui semble ressortir du tableau statistique est trompeuse, dès lors que, pour 1999, suite à l'introduction de l'informatique, les classements de procédures à l'ouverture ont également été inclus dans le chiffre mentionné.

Quant aux arrestations préventives, elles ont à nouveau sensiblement augmenté (470 contre 406 en 1998 et 351 en 1997). Ce nombre important est une fois de plus à mettre principalement en relation avec l'implication de mineurs ou de faux mineurs étrangers, souvent de passage dans notre canton, dans des trafics de stupéfiants, ainsi que dans des infractions contre le patrimoine et l'intégrité corporelle. Il est à relever que l'augmentation de l'année trouve pour corollaire significatif celle du nombre de dessaisissements en faveur du Parquet, pour cause de majorité (65 contre 24 en 1998 et 8 en 1997), la plupart du temps, suite aux résultats des expertises d'âge ordonnées.

Cette situation explique aussi, dans une grande mesure, l'augmentation du nombre des détentions préventives en raison des besoins de l'instruction, pour une durée supérieure à 9 jours (250 contre 165 en 1998 et 116 en 1997).

La tendance générale d'une progression des dessaisissements du juge des enfants se confirme également (57 contre 45 en 1998, 52 en 1997 et 27 en 1996), mettant plus particulièrement en évidence le rajeunissement des auteurs de certaines infractions assez graves et une péjoration de leur situation.

Il est par contre réjouissant de pouvoir constater une diminution du nombre de placements institutionnels ordonnés (25 contre 43 en 1998 et 45 en 1997). Cette évolution doit néanmoins être analysée avec prudence, s'agissant d'un constat portant sur une seule année. Elle pourrait s'expliquer par le fait que le travail, la plupart du temps d'excellente qualité, effectué dans le cadre des mesures d'observation et d'assistance éducative provisoire, a permis, dans un plus grand nombre de cas, un retour ou un maintien au sein du milieu familial, des conditions favorables.

Le Tribunal relève aussi avec satisfaction l'ouverture de la nouvelle «Clairière», prévue pour le premier semestre de l'année 2000. Celle-ci permettra d'accueillir également les jeunes filles dans une structure à caractère éducatif, même durant la détention préventive. La capacité d'accueil de l'institution passera de 12 à 16 places, ce qui, malheureusement, paraît d'ores et déjà insuffisant, au vu de l'augmentation du nombre de détentions préventives.

L'informatisation de la gestion des procédures du Tribunal a été réalisée au courant de l'année. Elle a nécessité un gros investissement en temps des collaborateurs du greffe. Quelques détails devront être réglés, mais on peut d'ores et déjà se rendre compte que la gestion informatique réduira le temps à consacrer à certaines tâches répétitives et facilitera les recherches.

2.2.14 Le Ministère public

2.2.14.1 Statistiques globales

	1997	1998	1999
Solde début	2'501	2'599	2'639
Entrées	13'777	14'823	15'345
Total	16'278	17'422	17'984
Sorties	13'679	14'783	15'294
Solde fin	2'599	2'639	2'690

L'augmentation du nombre de causes nouvelles s'expliquant avant tout par un accroissement des procédures de conversion d'amendes, on peut considérer que, sous l'angle connu du Parquet, le taux de criminalité reste relativement stable, en termes globaux.

Le traitement et l'issue des procédures soumises au Ministère public ne présentent pas non plus d'originalité par rapport aux exercices précédents, ce qui démontre que les réformes mises en œuvre au cours de la décennie ont atteint leurs limites. Dès l'instant où il n'est pas raisonnable d'attendre de 9 magistrats (dont 3, en moyenne annuelle, sont de nouveaux substituts) qu'ils traitent avec la diligence et l'application que l'on est en droit d'attendre, plus de 15'000 dossiers par an, force est de s'en remettre à la diligence du législateur dans la mise en œuvre des réformes, déjà évoquées l'an dernier, tendant en substance à la simplification de la procédure pénale.

Contrairement à certaines allégations non documentées, l'encombrement des autorités de poursuite pénale n'est pas dû exclusivement à la volonté de poursuivre avec assiduité les cas de blanchiment d'argent (65 causes ouvertes en 1999). A titre de comparaison, on signalera par exemple que, pendant la même année, 359 poursuites ont été ouvertes pour abus de confiance, 80 pour atteinte à l'intégrité sexuelle, 157 pour brigandages ou encore 400 pour ivresse au volant.

En matière d'exécution des jugements d'évacuation, la courbe ascendante des causes nouvelles se prolonge sans réel espoir de répit, du moins à court terme.

A la faveur de 9 ventes aux enchères organisées pendant l'année, le service des évacuations a réalisé un produit de Frs. 165'000.-.

2.2.14.2 Détails des opérations

	1997	1998	1999
Procédures nominatives enregistrées dans l'année	10'724	11'257	11'158
Procédures contre X enregistrées dans l'année	1'230	1'268	1'336
Procédures en conversion d'amende enregistrées dans l'année	1'117	1'587	2'157
Total des nouvelles procédures (nominatives, c/X et en conversion d'amende)	13'071	14'112	14'651
Solde des procédures (nominatives et c/X enregistrées dans l'année précédente)	2'501	2'636	2'639
Total des procédures	15'572	16'748	17'290
Ouvertures d'informations	2'859	2'760	2'960
Ordonnances de condamnation	1'899	1'823	1'767
Renvois au Tribunal de police	1'746	1'914	1'868
Renvois à la Cour Correctionnelle	46	68	55
Renvois à la Cour d'assises	8	15	16
Renvois à d'autres autorités	483	553	538
Total de ces opérations	7'041	7'123	7'204
Classements avant instruction	7'749	7'955	8'065
Classement après instruction	725	771	693
Total des classements	8'460	8'726	8'758
Procédures non pénales (PG) enregistrées au Parquet	1'845	1'700	1'668

2.2.14.3 Exécution des jugements d'évacuation

	1997	1998	1999
Jugements dont l'exécution a été requise pendant l'année	540	629	692
Causes en cours au début de l'année	426	553	553
Total	966	1'182	1'245
Audiences convoquées	440	501	574
Jugements exécutés			
- par la force publique	65	134	133
- par abandon des lieux	115	220	224
- volontairement	155	148	174
Total	335	502	531
Requêtes retirées	78	129	131
Causes restant en cours	553	553	583
- dont suspendues d'accord	-	118	267

2.2.15 L'Instruction

2.2.15.1 Procédures pénales

	1997	1998	1999
Solde début	1'239	1'244	1'182
Entrées	2'991	2'885	3'100
Total	4'230	4'129	4'282
Sorties	2'986	2'947	3'102
Solde fin	1'244	1'182	1'180

Les entrées comprennent les ouvertures d'information pénale et les renvois à l'instruction émanant du Parquet, ainsi que les disjonctions décidées en cours de procédure par les magistrats instructeurs.

2.2.15.2 Commissions rogatoires internationales, commissions rogatoires nationales, cautionnements préventifs, demandes d'extradition

	1997	1998	1999
Solde début	209	255	242
Entrées	409	377	372
Total	618	632	614
Sorties	363	390	377
Solde fin	255	242	237

2.2.15.3 Activités des juges d'instruction

	1997	1998	1999
Procédures reçues (Renvois + ouverture)	2'904	2'807	2'992
Commissions rogatoires reçues	401	368	344
Détenus (y compris mandats exécutés)	2'574	2'749	2'768
Mandats d'amener décernés	206	167	169
Mandats d'amener exécutés	85	67	46
Mandats d'amener révoqués	180	120	114
Recherches de lieu de séjour	5	5	3
Personnes convoquées	23'685	21'813	21'177
Demandes d'extradition	20	8	13
Détentions fédérales	1	3	1
Ordonnances de condamnation	1'175	1'281	1'495

Après une accalmie légère en 1998, le nombre de procédures pénales traitées par la juridiction est à nouveau en augmentation, atteignant son plus haut niveau depuis sept ans. Parallèlement, le solde en fin d'année est stable par rapport à 1998, indiquant un effort accru d'absorption du volume de travail, tant de la part des juges que de leurs collaborateurs. Il convient en effet de mettre en évidence l'engagement constant de ces derniers.

Le nombre de personnes présentées détenues aux juges d'instruction, sur la base de mandats d'amener décernés, dans leur grande majorité, par les officiers de police, continue de croître. Le fait que 69,5% de ces détenus soient relaxés après leur audition par un magistrat révèle qu'il s'agit avant tout de petite criminalité, ce que confirme un autre indicateur en hausse: les ordonnances de condamnation.

Il faut aussi mentionner que plusieurs dossiers de grande ampleur sont traités par des magistrats n'appartenant pas à la section des affaires complexes, en raison du niveau de saturation de cette dernière. Ce report sur les autres magistrats n'est évidemment pas sans conséquences sur leur charge de travail.

Quant aux commissions rogatoires, qui proviennent pour un tiers des cantons, elles sont quantitativement toujours moins nombreuses. Toutefois, on constate une proportion croissante de demandes nécessitant d'amples investigations, touchant des parties toujours plus nombreuses. L'évolution de l'actualité, tant en Suisse qu'à l'étranger, ne permet malheureusement pas d'envisager un tarissement à court terme de cette source d'activité.



ANNEXES:

- Tableaux des magistrats**

- Événements de la vie judiciaire en 1999**



POUVOIR JUDICIAIRE GENEVOIS

MAGISTRATS JUDICIAIRES EN FONCTION LE 1^{er} JANVIER 2000

(selon leur rang au sein de leur juridiction : art. 67 Loi Organisation Judiciaire)
non compris les 527 Juges prud'hommes élus les 27 et 28 avril 1993
(cf. Arrêté du Conseil d'Etat du 5 mai 1993)

JURIDICTION	FONCTION	AGE MOYEN	NOM	DATE DE NAISSANCE	DATE D'ENTREE DANS LA FONCTION	DATE D'ENTREE DANS LA MAGISTRATURE DE CARRIERE	
MINISTERE PUBLIC 9 magistrats de carrière	PROCUREUR GENERAL	57 1/4	Bernard BERTOSSA	12.09.42	01.06.90	01.06.72	
	PROCUREURS	45 3/4	Jean-Louis CROCHET	24.05.48	01.06.96	01.06.90	
			Christian COQUOZ	04.02.60	01.06.96	29.11.90	
	Remplaçant : ancien Procureur général, ancien Procureur ou ancien Substitut (art.38 al. 2 OJ), ou un juge ou un juge suppléant du Tribunal devant lequel le ministère public doit intervenir (art. 39 OJ). En cas de maladie, d'absence ou d'empêchement prolongé du Procureur général : un Procureur désigné par le Procureur général ou, à défaut, le premier en rang des Procureurs ou des Substituts (art. 40 OJ)						
	SUBSTITUTS	38 3/4	Alix FRANCOTTE-CONUS	08.03.59	01.07.98	01.07.98	
Jean-Bernard SCHMID			25.12.52	24.09.98	24.09.98		
Silvia TOMBESI MUMENTHALER			16.09.64	01.01.99	01.01.99		
David ROBERT			31.10.57	01.09.99	01.09.99		
Vincent FOURNIER			05.12.66	01.10.99	01.10.99		
Mireille GEORGE			08.03.65	01.01.00	01.01.00		

JURIDICTION	FONCTION	AGE MOYEN	NOM	DATE DE NAISSANCE	DATE D'ENTREE DANS LA FONCTION	DATE D'ENTREE DANS LA MAGISTRATURE DE CARRIERE
COUR DE CASSATION	PRESIDENT	55	Alain ZWAHLEN	26.09.51	01.06.84	23.10.64-30.04.96 01.04.86-30.06.98
	VICE-PRESIDENT		Robert ROTH	18.09.52	07.05.92	
	Raymond COURVOISIER		07.06.37	01.04.94		
	Jean-Charles KEMPF		27.04.31	01.06.96		
	Chantal MANFRINI		10.05.51	01.09.98		
10 magistrats non de carrière	JUGES SUPPLEANTS	58 1/4	Dominique PONCET	31.08.29	14.12.78	
			Didier BROSSET	27.04.42	18.02.82	
	Maurice SCHNEEBERGER		20.05.35	01.12.88		
	Jean-Marie CRETIAZ		22.12.42	01.06.90		
	Nicolas JEANDIN		02.01.59	01.10.99		
COUR DE JUSTICE	PRESIDENTE -> 31.05.02	52 1/2	Antoinette STALDER	19.07.44	01.07.90	25.02.83
	VICE-PRESIDENTE -> 31.05.02		Martine HEYER-BERTHET	04.09.44	01.09.91	01.06.72-31.12.77 et dès 01.12.83
16 magistrats de carrière			Jean-Pierre PAGAN Président en 1990 - 1991	31.08.40	17.09.81	30.05.69
			Pierre-Christian WEBER Président en 1991 - 1993	25.03.41	24.02.83	31.01.69
20 magistrats suppléants			Pierre-Yves DEMEULE Président en 1993 - 1995	24.12.43	12.09.85	01.06.72
			Richard BARBEY Président en 1997 - 1999	31.05.43	01.11.85	30.06.71
46 magistrats			Pierre HEYER Président en 1995 - 1997	09.11.43	01.08.86	16.09.77
			Stéphane GEIGER	21.01.46	01.01.92	13.09.74
			Marguerite JACOT DES COMBES	22.04.50	01.10.93	01.06.77
			Axel TUCHSCHMID	12.06.41	01.09.94	04.06.71
			Renate PFISTER-LIECHTI	04.09.51	01.07.95	01.06.78
			Michel CRIBLET	27.07.51	01.06.96	08.05.81
			Yves GRANDJEAN	25.08.53	01.06.96	25.03.83
			Louis PEILA	19.02.54	01.06.96	01.09.83
			Laura JACQUEMOUD-ROSSARI	28.02.57	01.06.96	01.02.84
		Christian MURBACH	30.05.51	01.01.97	01.02.80	

JURIDICTION	FONCTION	AGE MOYEN	NOM	DATE DE NAISSANCE	DATE D'ENTREE DANS LA FONCTION	DATE D'ENTREE DANS LA MAGISTRATURE DE CARRIERE
COUR DE JUSTICE	JUGES SUPPLEANTS dont 1 élu en 2000	49 3/4	Claude MOREILLON	05.02.38	01.06.78	
	Jean-Claude FIVAZ		13.05.36	06.11.81		
Gérard MONTAVON	11.05.34		13.05.82			
Vladimir VESELY	24.06.45		01.10.83			
Pierre-André MORAND	21.08.43		01.06.90			
Benâft CHAPPUIS	03.12.56		04.05.91			
Gilles STICKEL	10.05.51		01.01.94			
Patrick BLASER	14.05.54		01.04.94			
Blaise GROSJEAN	09.03.50		01.06.96			
Douglas HORNING	05.04.52		01.06.96			
Guy STANISLAS	29.05.52		01.06.96			
Ariane WEYENETH-WUARIN	27.10.52		01.06.96			
Maurizio LOCCIOLA	28.05.60		01.06.96			
Vincent JEANNERET	09.07.60		01.06.96			
Adriano GIANINAZZI	11.07.63		20.03.97			
Louis GAILLARD	08.02.47		01.04.97			
Eric W. FIECHTER	18.08.49		05.12.97			
Philippe JUVET	28.06.56	23.01.98				
Philippe PROST	18.02.60	01.09.99				
Werner GLOOR	26.02.53	20.01.00				
JUGES ASSESSEURS A LA CHAMBRE D'ACCUSATION	64 3/4	Pierre PACHOUD	14.03.37	01.06.96		
		Jean-Paul CHERIX	15.03.33	18.09.97		
LES JUGES ASSESSEURS SUPPLEANTS SONT CEUX DU TRIBUNAL DE POLICE (art. 50 OJ)						
	ASSESSEURS A LA CHAMBRE D'APPEL DES BAUX ET LOYERS représentant les locataires	40 1/2	Daniel PERREN	31.03.46	01.02.85	
			Shirin HATAM Mme	08.04.62	01.06.96	
			François ZUTTER	19.01.58	23.01.97	
			Yasmine DJABRI	08.09.67	01.05.97	
			Ivo BUETTI	17.12.61	01.10.98	
	représentant les milieux immobiliers	52	Pierre SIDLER	12.06.35	10.05.85	
			Pierre-Antoine LAPP	12.04.47	10.05.85	
			Jean-Marc SIEGRIST	30.03.56	16.10.87	
			Pierre DAUDIN	19.04.45	01.06.90	
			Dominique DUCRET- BURGER Mme	21.03.55	01.06.90	

JURIDICTION	FONCTION	AGE MOYEN	NOM	DATE DE NAISSANCE	DATE D'ENTREE DANS LA FONCTION	DATE D'ENTREE DANS LA MAGISTRATURE DE CARRIERE
TRIBUNAL ADMINISTRATIF	PRESIDENT > 31.05.2001	50	Dominique SCHUCANI Président en 1984-1986 et 1990-1992	23.09.39	01.07.82	01.07.82
	VICE-PRESIDENT > 31.05.2001		Philippe THELIN Eliane BONNEFEMME-HURNI Présidente en 1994-1996 Laure BOVY Présidente en 1996-1998 François PAYCHERE	16.07.55 14.08.48 28.09.46 03.11.58	01.06.96 01.11.89 01.05.93 01.06.96	01.06.90 31.01.75 01.05.93 13.02.95
5 MAGISTRATS DE CARRIERE 5 MAGISTRATS SUPPLEANTS	JUGES SUPPLEANTS	45 1/2	Nicolas PEYROT Philippe DE BOCCARD Yves BONARD Mario-Dominique TORELLO Claudio MASCOTTO	11.09.42 19.04.49 03.09.60 24.11.56 02.05.63	08.02.79 19.03.82 01.06.90 01.05.93 01.07.97	
10						
TRIBUNAL DES CONFLITS	PRESIDENT	45	Pierre MARTIN-ACHARD	25.06.54	24.03.94	
	PRESIDENT SUPPLEANT		Daniel PEREGRINA	19.06.55	22.10.98	
2 MAGISTRATS (non de carrière)			Siégeant avec un juge de la Cour de justice et un juge du Tribunal administratif			

JURIDICTION	FONCTION	AGE MOYEN	NOM	DATE DE NAISSANCE	DATE D'ENTREE DANS LA FONCTION	DATE D'ENTREE DANS LA MAGISTRATURE DE CARRIERE
TRIBUNAL DE TERE INSTANCE TRIBUNAL DE POLICE TRIBUNAL DES BAUX ET LOYERS	PRESIDENTE >31.05.2002	44 1/4	Suzanne CASSANELLI	24.07.55	01.01.94	01.08.86
	VICE-PRESIDENTE >31.05.2002		Claude-Nicole NARDIN	15.06.56	01.06.90	01.07.85
	Jean-Franklin MIRIMANOFF		22.06.43	01.10.79	17.09.76	
	René REY (Président en 1995-1997)		31.10.48	01.10.83	01.10.83	
	Pierre CURTIN		16.04.55	01.09.89	25.03.83	
	Maria-Claude SERMIER		15.02.54	13.09.90	01.06.83	
	Jean-Marc STRUBIN		29.02.56	01.09.91	01.04.86	
	Président en 1997-1999					
	Valérie LAEMMEL-JUILLARD		13.07.54	01.01.92	18.09.86	
	Sylvie WEGELIN		08.08.53	01.10.92	10.04.81	
	Jean RUFFIEUX		05.06.48	01.07.95	01.03.89	
	Pierre MARQUIS		16.08.54	01.06.96	01.03.86	
	François CHAIX		08.08.64	01.06.96	18.02.94	
	Olivier DEFERNE		20.02.56	01.01.97	01.01.97	
	Cédric-Laurent MICHEL		11.02.66	01.02.98	01.02.95	
	Rosa Delia MAILLART-ROMAY		27.12.44	01.09.98	01.06.96	
	Paola CAMPOMAGNANI CALABRESE		05.03.63	01.01.99	01.06.96	
	Anne HERITIER LACHAT (1/2 charge)		25.08.50	01.01.99	01.01.99	
	Nathalie MAGNENAT FUCHS (1/2 charge)		28.10.59	01.01.99	01.01.99	
	Marc OEDERLIN		05.06.63	01.09.99	01.06.96	
	Daniel ZAPPELLI	11.01.64	01.01.00	01.06.96		
20 magistrats de carrière dont 2 à mi-temps	JUGES					
14 magistrats suppléants	JUGES SUPPLEANTS	43 3/4	Christian BUONOMO	21.10.53	01.06.84	
28 magistrats assesseurs			Dominique HENCHOZ Mme	09.03.57	06.05.88	
8 magistrats assesseurs			Jean-Charles SOMMER	23.05.48	01.06.90	
_____ suppléants			Josianne STICKEL-CICUREL	06.02.50	01.06.90	
70 magistrats			Jacques ROULET	25.02.56	01.06.90	
			Lorella BERTANI	30.05.59	01.06.90	
			Lilliane ZWAHLEN-STAMM	15.07.50	09.10.91	
			Patrick MALEK-ASGHAR	11.11.64	01.08.93	
			Roland BURKHARD	29.06.56	09.11.95	
			Robert FIECHTER	12.11.52	01.06.96	
			Brigitte BESSON	18.03.54	01.06.96	
			Serge FASEL	28.01.57	01.06.96	
			Diane SCHASCA	01.05.64	01.06.96	
			François HADDAD	25.03.58	01.01.99	
JUGES ASSESSEURS AU TRIBUNAL DE POLICE		65	Maurice SCHERRER	10.12.28	01.07.93	
			Hélène BRAUN	04.07.35	01.03.98	
			Irène SAVOY CHANEL	22.09.31	01.10.98	
			Nicole BAUNAZ	01.06.43	29.04.99	

JURIDICTION	FONCTION	AGE MOYEN	NOM	DATE DE NAISSANCE	DATE D'ENTREE DANS LA FONCTION	DATE D'ENTREE DANS LA MAGISTRATURE DA CARRIERE
	JUGES ASSESSEURS SUPPLEANTS AU TRIBUNAL DE POLICE ET A LA CHAMBRE D'ACCUSATION	59 3/4	Michel JÖRIMANN Christiane MARFURT Vérona CHARPIE Jean GROB Roman JUON Michèle KUNZLER Claude BLANC Roger PORTIER	11.03.39 01.08.37 17.09.32 17.07.36 28.03.36 14.12.61 17.06.35 15.07.41	01.06.72 01.06.75 01.07.81 01.06.92 01.06.96 01.06.96 20.03.98 20.11.98	
	JUGES ASSESSEURS AU TRIBUNAL DES BAUX ET LOYERS représentant les locataires	49 1/4	Manfred RICHENBACHER Willy MONNET Jacqueline LARPIN François DUCOMMUN Gabrielle ANSALDO >31.07.2000 Christianne PITTET-SMATI Roland HAEBERLI Marozia CARMONA FISCHER Marie-Claire GUINAND Eric ROSSIAUD Christophe DULEX Stéphane MONTFORT	22.06.36 24.10.36 08.11.47 26.04.58 21.07.28 02.08.54 11.12.28 23.09.62 28.02.56 19.10.63 20.09.64 04.02.65	01.06.78 10.04.81 01.01.82 18.04.85 01.06.90 01.06.90 01.02.94 09.11.95 01.06.96 01.06.96 01.06.96 23.10.98	
	représentant les milleux Immobiliers	50 1/2	Jacques PONCET Jean-Pierre BESSON Albert BLONDEL Jacques GRANGE Claude PILET Jean BORNAND Jean-Paul BART Claudio ROLLINI Pierre BANNA Enrique ORTIZ Rajja LAHLOU Julien Lionel BLANC	13.10.30 24.02.35 20.03.36 28.01.37 19.01.33 27.06.50 02.09.51 13.05.63 02.08.66 16.10.57 29.05.64 04.05.68	19.03.76 01.06.84 01.06.84 18.04.85 17.02.71- 03.11.85 et dès 16.10.86 01.06.90 01.04.91 04.06.92 01.06.96 18.09.97 01.01.99 01.03.99	

JURIDICTION	FONCTION	AGE MOYEN	NOM	DATE DE NAISSANCE	DATE D'ENTREE DANS LA FONCTION	DATE D'ENTREE DANS LA MAGISTRATURE DE CARRIERE
INSTRUCTION	PRESIDENTE > 31.05.2002 VICE-PRESIDENT > 31.05.2001	44 1/2	Christine JUNOD	03.10.59	27.01.94	01.06.90
			* Daniel DUMARTHERAY	03.07.54	01.06.90	01.06.90
			Carole BARBEY	21.06.46	01.05.76	22.03.74
			présidente en 1984-1986			
			Jean-Pierre TREMBLEY	10.04.47	01.09.79	01.01.76
			président en 1986-1988			
			* Paul PERRAUDIN	10.12.51	01.07.85	25.02.83
			Claude-François WENGER	11.06.51	01.07.91	01.06.90
			Jacques DELIEUTRAZ	03.01.52	01.09.91	01.02.90
			Leonardo Malfanti	01.11.60	10.01.95	01.06.90
			Stéfane ESPOSITO	30.04.58	01.07.95	11.04.91
			* Georges ZECCHIN	17.11.57	01.07.95	01.07.95
			* Laurent KASPER-ANSERMET	14.11.46	01.06.96	18.04.85-31.05.90 et dès le 13.04.92
			Michel-Alexandre GRABER	21.03.58	01.06.96	27.04.95
			Daniel DEVAUD	31.10.52	01.06.96	01.06.96
Marc TAPPOLET	01.06.60	01.06.96	01.06.96			
Isabelle CUENDET	27.03.63	01.02.98	01.09.91			
15 magistrats de carrière			* membre de la section spécialisée prévue par l'art. 47A OJ			
	SUPPLEANTS		les juges et les juges suppléants du Tribunal de première Instance			

JURIDICTION	FONCTION	AGE MOYEN	NOM	DATE DE NAISSANCE	DATE D'ENTREE DANS LA FONCTION	DATE D'ENTREE DANS LA MAGISTRATURE DE CARRIERE
TRIBUNAL DE LA JEUNESSE	PRESIDENTE >31.05.2001	53 1/4	Anne-Françoise COMTE FONTANA	29.10.42	01.11.83	25.06.76
	JUGE		Jean-Nicolas ROTEN	20.05.50	01.06.96	01.11.89
2 magistrats de carrière 4 magistrats suppléants 4 magistrats assesseurs 6 magistrats assesseurs suppléants	JUGES SUPPLEANTS	51	Sonia MUHLSTEIN	03.06.47	05.06.81	
			Christine SAYEGH	11.07.45	19.04.85	
			Henri NANCHEN	25.12.53	01.06.90	
	Pierre GASSER		06.05.49	02.12.93		
16 magistrats	JUGES ASSESSEURS MEDECINS	46 1/2	Dr Jean-Maurice SEIGNE	12.02.45	01.06.90	
			Dr Pierre-Alain Eric PESSINA	20.12.61	25.09.98	
	JUGES ASSESSEURS PEDAGOGUES	61 3/4	Jacques Raymond RUFER	09.10.30	05.06.81	
			Marianne MATHEZ-ROGUET	27.06.45	01.06.96	
	JUGES ASSESSEURS SUPPLEANTS MEDECINS	50 1/4	Dr Michel HUGUENIN	16.11.36	01.06.78	
			Dr Jean-Pierre RESTELLINI	08.06.53	01.09.97	
			Dr Barbara STRYIENSKI WEISSE	16.12.58	24.04.98	
	JUGES ASSESSEURS SUPPLEANTS PEDAGOGUES	50	Jean-Jacques Marc SORMANI	30.10.33	08.05.74	
			Madeleine PINGET	06.12.55	01.06.96	
			René RIEDER	25.05.57	01.06.96	

JURIDICTION	FONCTION	AGE MOYEN	NOM	DATE DE NAISSANCE	DATE D'ENTREE DANS LA FONCTION	DATE D'ENTREE DANS LA MAGISTRATURE DE CARRIERE	
TRIBUNAL TUTELAIRE ET JUSTICE DE PAIX	PRESIDENTE >31.05.2001	44 3/4	Fabienne PROZ JEANNERET	01.12.59	01.10.93	01.10.93	
	VICE -PRESIDENT >31.05.2001		Thierry WUARIN	30.12.50	01.06.96	01.06.96	
	JUGES		Yvette DAOUDI BEUCHAT	10.03.50	01.07.85	20.06.75	
			Présidente en 1990-1992 et 1994-1996	Thierry LUSCHER	20.06.59	01.12.92	01.09.89
			Président en 1996-1998	Anne-Marie BARONE	22.05.55	07.02.00	07.02.00
5 magistrats de carrière dont un nouveau poste pourvu en 2000	<i>nouveau 5ème juge élu en 2000</i>						
4 magistrats suppléants	JUGES SUPPLEANTS	37 1/2	Birgit SAMBETH GLASNER	13.02.62	01.01.95		
			Christophe ZELLWEGER	06.08.62	01.02.95		
			Elisabeth GABUS-THORENS	06.08.59	12.10.95		
			Phillippe GUNTZ	10.05.65	20.05.99		
9 magistrats							

RECAPITULATION

72 magistrats de carrière dont 26 femmes (36,11 %) âge moyen au 01.01.00 : 45 3/4 an
dont 2 à mi-temps et un élu en 2000

117 autres magistrats dont 30 femmes (25,64 %) âge moyen au 01.01.00 : 46 1/2 an
dont 1 élu en 2000

189 magistrats dont 56 femmes (29,62 %) âge moyen au 01.01.00 : 46 1/4 an
dont 2 à mi-temps et 2 élus en 2000



MAGISTRATS DU POUVOIR JUDICIAIRE DE CARRIERE

selon leur rang d'ancienneté d'entrée dans la magistrature de carrière

Situation au 1er janvier 2000

<u>Date d'entrée en fonction</u>	<u>Date d'entrée en fonction</u>
31.01.1969 WEBER Pierre-Christian	01.11.1989 ROTEN Jean-Nicolas
30.05.1969 PAGAN Jean-Pierre	01.02.1990 DELIEUTRAZ Jacques
04.06.1971 TUCHSCHMID Axel	01.06.1990 CROCHET Jean-Louis
30.06.1971 HEYER Pierre	01.06.1990 DUMARTHERAY Daniel
01.06.1972 BERTOSSA Bernard	01.06.1990 JUNOD Christine
01.06.1972 DEMEULE Pierre-Yves	01.06.1990 MALFANTI Leonardo
22.03.1974 BARBEY Carole	01.06.1990 THELIN Philippe
13.09.1974 GEIGER Stéphane	01.06.1990 WENGER Claude-François
31.05.1975 BONNEFEMME-HURNI Eliane	29.11.1990 COQUOZ Christian
20.06.1975 DAOUDI BEUCHAT Yvette	11.04.1991 ESPOSITO Stéphane
01.01.1976 TREMBLEY Jean-Pierre	01.09.1991 CUENDET Isabelle
25.06.1976 COMTE FONTANA Anne-Françoise	13.04.1992 KASPER-ANSERMET Laurent (déjà magistrat du 18.04.85 au 31.05.90)
17.09.1976 MIRIMANOFF Jean-Franklin	01.05.1993 BOVY Laure
01.06.1977 JACOT-DES-COMBES Marguerite	01.10.1993 PROZ JEANNERET Fabienne
16.09.1977 BARBEY Richard	18.02.1994 CHAIX François
01.06.1978 PFISTER LIECHTI Renate	01.02.1995 MICHEL Cédric-Laurent
01.02.1980 MURBACH Christian	13.02.1995 PAYCHERE François
10.04.1981 WEGELIN Sylvie	01.07.1995 GRABER Michel-Alexandre
08.05.1981 CRIBLET Michel	01.07.1995 ZECCHIN Georges
01.07.1982 SCHUCANI Dominique	01.06.1996 CAMPOMAGNANI-CALABRESE Paola
25.02.1983 PERRAUDIN Paul	01.06.1996 DEVAUD Daniel
25.02.1983 STALDER Antoinette	01.06.1996 MAILLART-ROMAY Rosa Delia
25.03.1983 CURTIN Pierre	01.06.1996 OEDERLIN Marc
25.03.1983 GRANDJEAN Yves	01.06.1996 TAPPOLET Marc
01.06.1983 SERMIER Maria-Claude	01.06.1996 WUARIN Thierry
01.09.1983 PEILA Louis	01.06.1996 ZAPPELLI Daniel
01.10.1983 REY René	01.01.1997 DEFERNE Olivier
01.12.1983 HEYER-BERTHET Martine (déjà magistrate du 01.06.72 au 31.12.77)	01.07.1998 FRANCOTTE-CONUS Alix
01.02.1984 JACQUEMOUD-ROSSARI Laura	24.09.1998 SCHMID Jean-Bernard
01.07.1985 NARDIN Claude-Nicole	01.01.1999 HERITIER-LACHAT Anne (1/2 charge)
01.03.1986 MARQUIS Pierre	01.01.1999 MAGNENAT-FUCHS Nathalie (1/2 charge)
01.03.1986 RUFFIEUX Jean	01.01.1999 TOMBESI MUMENTHALER Silvia
01.04.1986 STRUBIN Jean-Marc	01.09.1999 ROBERT David
01.08.1986 CASSANELLI Suzanne	01.10.1999 FOURNIER Vincent
18.09.1986 LAEMMEL JUILLARD Valérie	01.01.2000 GEORGE Mireille
01.09.1989 LUSCHER Thierry	

MAGISTRATS DU POUVOIR JUDICIAIRE DE CARRIERE

par rang d'âge

Situation au 1er janvier 2000

<u>Date de naissance</u>		<u>Date de naissance</u>	
23.09.1939	SCHUCANI Dominique	15.02.1954	SERMIER Maria-Claude
31.08.1940	PAGAN Jean-Pierre	19.02.1954	PEILA Louis
25.03.1941	WEBER Pierre-Christian	03.07.1954	DUMARTHERAY Daniel
12.06.1941	TUCHSCHMID Axel	13.07.1954	LAEMMEL JUILLARD Valérie
12.09.1942	BERTOSSA Bernard	16.08.1954	MARQUIS Pierre
29.10.1942	COMTE FONTANA Anne-Françoise	16.04.1955	CURTIN Pierre
31.05.1943	BARBEY Richard	16.07.1955	THELIN Philippe
22.06.1943	MIRIMANOFF Jean-Franklin	24.07.1955	CASSANELLI Suzanne
09.11.1943	HEYER Pierre	20.02.1956	DEFERNE Olivier
24.12.1943	DEMEULE Pierre-Yves	29.02.1956	STRUBIN Jean-Marc
19.07.1944	STALDER Antoinette	15.06.1956	NARDIN Claude-Nicole
04.09.1944	HEYER-BERTHET Martine	28.02.1957	JACQUEMOUD-ROSSARI Laura
27.12.1944	MAILLART-ROMAY Rosa Delia	31.10.1957	ROBERT David
21.01.1946	GEIGER Stéphane	17.11.1957	ZECCHIN Georges
21.06.1946	BARBEY Carole	21.03.1958	GRABER Michel-Alexandre
28.09.1946	BOVY Laure	30.04.1958	ESPOSITO Stéfane
14.11.1946	KASPER-ANSERMET Laurent	03.11.1958	PAYCHERE François
10.04.1947	TREMBLEY Jean-Pierre	08.03.1959	FRANCOTTE-CONUS Alix
24.05.1948	CROCHET Jean-Louis	20.06.1959	LUSCHER Thierry
05.06.1948	RUFFIEUX Jean	03.10.1959	JUNOD Christine
14.08.1948	BONNEFEMME-HURNI Eliane	28.10.1959	MAGNENAT FUCHS Nathalie
31.10.1948	REY René	01.12.1959	PROZ JEANNERET Fabienne
10.03.1950	DAOUDI BEUCHAT Yvette	04.02.1960	COQUOZ Christian
22.04.1950	JACOT-DES-COMBES Marguerite	01.06.1960	TAPPOLET Marc
20.05.1950	ROTEN Jean-Nicolas	01.11.1960	MALFANTI Leonardo
25.08.1950	HERITIER LACHAT Anne	05.03.1963	CAMPOMAGNANI-CALABRESE Paola
30.12.1950	WUARIN Thierry	27.03.1963	CUENDET Isabelle
30.05.1951	MURBACH Christian	05.06.1963	OEDERLIN Marc
11.06.1951	WENGER Claude-François	11.01.1964	ZAPPELLI Daniel
27.07.1951	CRIBLET Michel	08.08.1964	CHAIX François
04.09.1951	PFISTER-LIECHTI Renate	16.09.1964	TOMBESI MUMENTHALER Silvia
10.12.1951	PERRAUDIN Paul	08.03.1965	GEORGE Mireille
03.01.1952	DELIEUTRAZ Jacques	11.02.1966	MICHEL Cédric-Laurent
31.10.1952	DEVAUD Daniel	05.12.1966	FOURNIER Vincent
25.12.1952	SCHMID Jean-Bernard		
08.08.1953	WEGELIN Sylvie		
25.08.1953	GRANDJEAN Yves		

REPARTITION POLITIQUE DES MAGISTRATS JUDICIAIRES DE CARRIERE

Situation au 1er janvier 2000

<u>Juridictions</u>	<u>Radicaux</u>	<u>Socialistes</u>	<u>Libéraux</u>	<u>Démo-chrétiens</u>	<u>"Les Verts"</u>	<u>Alliance de gauche</u>
Ministère public <i>substituts</i>	GEORGE Mireille	BERTOSSA Bernard Procureur général TOMBESI MUMENTHALER Silvia	CROCHET Jean-Louis Procureur ROBERT David FOURNIER Vincent	COQUOZ Christian Procureur	FRANCOTTE- CONUS Alix	SCHMID Jean- Bernard
Cour de justice	WEBER Pierre-Christian DEMEULE Pierre-Yves PEILA Louis	HEYER Pierre STALDER Antoinette HEYER-BERTHET Martine	BARBEY Richard TUCHSCHMID Axel PFISTER-LIECHTI Renate GRANDJEAN Yves	PAGAN Jean-Pierre GEIGER Stéphane JACOT-DES-COMBES Marguerite CRIBLET Michel JACQUEMOUD-ROSSARI Laura MURBACH Christian		
Tribunal administratif	BONNEFEMME- HURNI Eliane	PAYCHERE François	SCHUCANI Dominique	BOVY Laure	THELIN Philippe	
Tribunal de première instance	MIRIMANOFF Jean-Franklin CURTIN Pierre MARQUIS Pierre ZAPPELLI Daniel	REY René NARDIN Claude-Nicole WEGELIN Sylvie CASSANELLI Suzanne DEFERNE Olivier HERITIER-LACHAT Anne (1/2 charge)	SERMIER Maria-Claude STRUBIN Jean-Marc LAEMMEL JUILLARD Valérie CHAIX François MICHEL Cédric- Laurent OEDERLIN Marc	RUFFIEUX Jean MAILLART-ROMAY Rosa Delia CAMPOMAGNANI CALABRESE Paola	MAGNENAT- FUCHS Nathalie (1/2 charge)	
Instruction	BARBEY Carole GRABER Michel-Alexandre	DUMARTHERAY Daniel DELIEUTRAZ Jacques MALFANTI Leonardo CUENDET Isabelle	TREMBLEY Jean-Pierre JUNOD Christine ZECCHIN Georges KASPER-ANSERMET Laurent	PERRAUDIN Paul ESPOSITO Stéphane	WENGER Claude- François TAPPOLET Marc	DEVAUD Daniel
Tribunal tutélaire / Justice de paix	LUSCHER Thierry PROZ JEANNERET Fabienne	DAOUDI BEUCHAT Yvette	WUARIN Thierry			
Tribunal de la jeunesse		COMTE FONTANA Anne-Françoise		ROTEN Jean-Nicolas		
Total : 71 magistrats (dont 2 à mi charge) + 1 à élire 100 %	13	18	19	14	5	2
	18.31 %	25.35 %	26.76 %	19.72 %	7.04 %	2.82 %

**REPARTITION POLITIQUE DES MAGISTRATS JUDICIAIRES NON DE CARRIERE
NON COMPRIS
LES JUGES PRUD'HOMMES
LES JUGES ASSESSEURS AU TRIBUNAL DES BAUX ET LOYERS
LES JUGES ASSESSEURS A LA CHAMBRE D'APPEL DES BAUX ET LOYERS**

Situation au 1er janvier 2000

<u>Juridictions</u>	<u>Radicaux</u>	<u>Socialistes</u>	<u>Libéraux</u>	<u>Démo-chrétiens</u>	<u>Alliance de gauche</u>	<u>"Les Verts"</u>	<u>Hors parti</u>
COUR DE JUSTICE suppléants	FIVAZ Jean-Claude VESELY Vladimir MORAND Pierre-André BLASER Patrick HORNUNG Douglas JEANNERET-GROSJEAN Vincent	WEYENETH Ariane LOCCIOLA Maurizio GAILLARD Louis	MOREILLON Claude CHAPPUIS Benoît STICKEL Gilles GROSJEAN Blaise GIANINAZZI Adriano FIECHTER Eric. w PROST Philippe	MONTAVON Gérard STANISLAS Guy		JUVET Philippe	
COUR DE CASSATION	COURVOISIER Raymond	ZWAHLEN Alain		KEMPF Jean-Charles Manfrini Chantal			ROTH Robert
Suppléants	BROSSET Didier	CRETZAZ Jean-Marie	PONCET Dominique	SCHNEEBERGER Maurice JEANDIN Nicolas			
TRIBUNAL ADMINISTRATIF Suppléants	de BOCCARD Philippe	MASCOTTO Claudio	PEYROT Nicolas BONARD Yves	TORELLO Mario-Dominique			
TRIBUNAL DES CONFLITS							MARTIN-ACHARD Pierre PEREGRINA Daniel
1ERE INSTANCE et INSTRUCTION suppléants	SOMMER Jean-Charles MALEK-ASHGAR Patrick	BERTANI Lorella ZWAHLEN-STAMM Liliane BURKHARD Roland SCHASCA Diane	STICKEL-CICUREL Josiane FIECHTER Robert	BUONOMO Christian HENCHOZ Dominique Mme ROULET Jacques FASEL Serge BESSON Brigitte		HADDAD François	
TRIBUNAL DE POLICE assesseurs		SAVOY CHANEL Irène	SCHERRER Maurice	BRAUN Hélène	BAUNAZ Nicole		
CHAMBRE D'ACCUSATION Assesseurs	CHERIX Jean-Paul	PACHOUD Pierre					
TP & CHAMBRE D'ACCUSATION Assesseurs suppléants		JORIMANN Michel JUON Roman	MARFURT Christiane	GROB Jean BLANC Claude PORTIER Roger	CHARPIE Véréna	KUNZLER Michèle	
TRIBUNAL DE LA JEUNESSE Suppléants	GASSER Pierre	SAYEGH Christine	MUHLSTEIN Sonia	NANCHEN Henri			
Médecins			SEIGNE Jean-Maurice	PESSINA Pierre-Alain Eric			
Pédagogues		RUFER Jacques	MATHEZ-ROGUET Marianne				
médecins suppléants	HUGUENIN Michel STRYIENSKI WEISSE Barbara					RESELLINI Jean -Pierre	
pédagogues suppléants	SORMANI Jean-Jacques RIEDER René					PINGET Madeleine	
JUSTICE DE PAIX suppléants	GUNTZ Philippe	GABUS-THORENS Elisabeth	SAMBETH GLASNER Birgit ZELLWEGER Christophe				
TOTAL : 82 + 1 à élire	18	17	19	18	2	5	3
100 %	21.95 %	20.73 %	23.17 %	21.95 %	2.44%	6.1 %	3.66 %

EVENEMENTS DE LA VIE JUDICIAIRE EN 1999**Janvier**

- 06 Parution dans la FAO de la loi modifiant la loi sur l'exercice des droits politiques (7'829) du 17 décembre 1998.
- 21 Grand Conseil: élection de:
- M^{me} Hélène CRETIGNIER-LEBEL, comme membre suppléante de la commission de libération conditionnelle, en remplacement de M^{me} Nathalie MAGNENAT-FUCHS, démissionnaire, vu son élection comme juge au Tribunal de première instance. Entrée en fonction immédiate; durée du mandat jusqu'en février 2002.

Février

- 03 Décès de M^e Fernand HAISSLY (né le 06.09.1910), avocat honoraire, bâtonnier de l'Ordre des avocats de 1968 à 1970, ancien juge suppléant au Tribunal de première instance (01.06.1948 – 25.06.1965) et à la Cour de justice (25.06.1965 – 20.07.1977).
- 05 Parution dans la FAO de la loi modifiant la loi d'application du code pénal et d'autres lois fédérales en matière pénale (E 4.10).
- 05 Le plénum du Tribunal de première instance a élu, pour la période du 1^{er} juin 1999 au 31 mai 2002, M^{me} Suzanne CASSANELLI, en qualité de présidente et M^{me} Claude-Nicole NARDIN, en qualité de vice-présidente.
- 18 Décès de M^e Claude SCHMIDT, ancien avocat (né le 04.09.1910).
- 25 Conseil d'Etat: nomination, avec effet rétroactif au 1^{er} février 1999, de M^{me} Brigitte MONTI, à la fonction de greffière-juriste de juridiction de la Cour de justice, en remplacement de M. Jean-Bernard SCHMID, élu le 24.09.1998, substitut du Procureur Général.
- 25 Grand Conseil: élections de:
- M. Marc OEDERLIN, substitut du Procureur Général, à la fonction de juge au Tribunal de première instance, en remplacement de M. Jean-Félix BAECHLER, qui sera, à la date d'entrée en fonction (01.09.1999), atteint par la limite d'âge.
 - M^{me} Mireille GEORGE, avocate et juge suppléante à la Justice de paix et au Tribunal tutélaire, à la fonction de juge suppléante à la Cour de justice, en remplacement de M. Michel BERTSCHY, démissionnaire depuis le 1^{er} janvier 1999. Serment et entrée en fonction: 26.02.1999.
 - M^{me} Mireille GOSSAUER-ZURCHER, membre de la commission de libération conditionnelle, en remplacement de M^{me} Nicole CASTIONI, démissionnaire. Entrée en fonction immédiate. Durée du mandat: jusqu'au 28 février 2002.
- 27 Démission de M^{me} Brigitte BERTHOUSOZ de sa fonction de juge assesseur au Tribunal de police.

Mars

- 01 Décès de M^{me} Michèle MOOS, née le 10.07.1945, greffière au Tribunal de première instance.
- 05 Parution dans la FAO de la loi sur la juridiction des prud'hommes (juridiction du travail - E 3 10).
- 08 La commission de gestion du Pouvoir judiciaire valide la décision du plénum du Tribunal de première instance du 5 février 1999 désignant M^{me} Suzanne CASSANELLI comme présidente et M^{me} Claude-Nicole NARDIN comme vice-présidente, du 1^{er} juin 1999 au 31 mai 2002.

- 18 Le plénum de la Cour de justice a élu, pour la période du 1^{er} juin 1999 au 31 mai 2002, M^{me} Antoinette STALDER, en qualité de présidente de la Cour de justice et M^{me} Martine HEYER, en qualité de vice-présidente.
- 26 Ordre des Avocats: assemblée générale annuelle. Election au Conseil de l'Ordre de M^e Alec REYMOND, en remplacement de M^e Dominique HENCHOZ – Remise de la médaille BELLOT à M^e Annette MATILE et à M^e Philippe COURVOISIER.

Avril

- 19 Démission, avec effet au 01.09.1999, de M. Christian REYMOND, de sa fonction de juge suppléant à la Cour de justice.
- 21 Décès de M. Francis THEVENOZ (né le 12.02.1911), juge retraité, ancien juge de paix et à la Chambre des tutelles (01.06.1948 – 21.04.1951), ancien juge et président du Tribunal de première instance (21.04.1951 – 31.05.1962) et ancien juge et président de la Cour de justice (01.06.1962 – 31.10.1979).
- 29 Démission, avec effet au 31.08.1999, de M. David ROBERT, de sa fonction de greffier-juriste au Tribunal de première instance.
- 29 Grand Conseil: élections de:
- M. David ROBERT, greffier-juriste du Tribunal de première instance, à la fonction de substitut du Procureur Général, en remplacement de M. Marc OEDERLIN, élu juge au Tribunal de première instance. Serment: 29.04.1999. Entrée en fonction: 01.09.1999.
 - M^{me} Nicole BAUNAZ, à la fonction de juge assesseur au Tribunal de police, en remplacement de M^{me} Brigitte BERTHOUSOZ, démissionnaire. Serment et entrée en fonction: 29.04.1999.
 - M. Philippe GUNTZ, avocat, à la fonction de juge suppléant à la Justice de paix et au Tribunal tutélaire, en remplacement de M^{me} Mireille GEORGE, élue juge suppléante à la Cour de justice. Serment et entrée en fonction: 20.05.1999.
 - M. André BRETTON, à la fonction de membre suppléant de la commission de libération conditionnelle, en remplacement de M^{me} Mireille GOSSAUER-ZURCHER, élue membre de cette commission. Entrée en fonction immédiate. Durée du mandat: jusqu'au 28 février 2002.

Mai

- 06 Décès de M^e Claude PESSON, ancien avocat, (né le 22.05.1923).
- Le Conseil d'Etat a approuvé le projet modifiant la loi instituant un Conseil supérieur de la magistrature (CSM).
- 10 La commission de gestion du Pouvoir judiciaire valide la décision du plénum de la Cour de justice, du 18 mars 1999, désignant M^{me} Antoinette STALDER comme présidente et M^{me} Martine HEYER comme vice-présidente, du 01.06.1999 au 31.05.2002, en remplacement, respectivement, de M. Richard BARBEY et de M^{me} Antoinette STALDER.

Juin

- 09 Décès de M. Jacques Alfred CHAPUIS (né le 06.06.1913), ancien juge assesseur suppléant au Tribunal de police et à la Chambre d'accusation (du 01.06.1975 au 31.05.1978).
- 10 Grand Conseil: élections de:
- M. Nicolas JEANDIN, avocat, à la fonction de juge suppléant à la Cour de cassation dès le 01.10.1999, en remplacement de M. Pierre OEDERLIN, atteint, à cette date, par la limite d'âge. Serment: 10.06.1999.
 - M. Philippe PROST, avocat, à la fonction de juge suppléant à la Cour de justice, en remplacement de M. Christian REYMOND, démissionnaire. Serment: 10.06.1999. Entrée en fonction: 01.09.1999.

Août

- 16 Démission de M^{me} Petra FRENCH de sa fonction de substitute du Procureur Général, avec effet au 30 septembre 1999.
- 24 Décès de M. Roger DAMI (né le 09.09.1934), juge de paix et à la Chambre des tutelles, retraité dès le 01.02.1995, juridiction qu'il a présidée à trois reprises, et ancien président de l'Association des magistrats (de 1979 à 1981).
- 25 Parution dans la FAO de l'adoption, par le Conseil d'Etat, du projet de loi révisant le droit du divorce. Le code civil sera modifié au 1^{er} janvier 2000.
- 31 Fin des fonctions, retraite pour limite d'âge, de M. Jean-Félix BAECHLER, juge depuis le 20.12.1968 et ancien président du Tribunal de première instance, ancien substitut du Procureur Général (22.06.1962 – 25.09.1964) et ancien juge d'instruction (25.09.1964 - 20.12.1968).

Septembre

- 01 Entrée en fonction de M. Yves AESCHLIMANN comme greffier-juriste du Tribunal de première instance, en remplacement de M. David ROBERT, élu substitut du Procureur Général.
- 03 Démission de M. Denis MATHEY, ancien juge d'instruction (du 11.10.1990 au 31.05.1996), de sa fonction de juge au Tribunal de première instance (dès le 01.06.1996) avec effet au 31 décembre 1999.
- 23 Grand Conseil: élection et assermentation de:
- M. Pierre HEYER, président de la Chambre des relations collectives de travail (juges ou anciens juges à la Cour de justice, juges ou anciens juges au Tribunal administratif, professeurs de droit à l'Université ou ayant des qualifications équivalentes). Entrée en fonction immédiate.
 - M^{me} Laura JACQUEMOUD-ROSSARI, présidente suppléante de la Chambre des relations collectives de travail (juges ou anciens juges à la Cour de justice, juges ou anciens juges au Tribunal administratif, professeurs de droit à l'Université ou ayant des qualifications équivalentes). Entrée en fonction immédiate.
 - M. Vincent FOURNIER, à la fonction de substitut du Procureur Général dès le 01.10.1999, en remplacement de M^{me} Petra FRENCH, démissionnaire dès cette date. Serment: 23.09.1999.
- 26 Votation populaire et acceptation de la loi modifiant la Constitution de la République et canton de Genève (réforme de la juridiction des Prud'hommes (juridiction du travail - A 2.00), autorisant les étrangers à être juges prud'hommes et prévoyant la nomination des juges prud'hommes par le Grand Conseil.

Octobre

- 01 Parution dans la FAO de l'arrêté constatant les résultats de la votation cantonale, du 26 septembre 1999, sur la loi constitutionnelle modifiant la Constitution de la République et canton de Genève (réforme de la juridiction des prud'hommes (juridiction du travail - A 2.00).
- Parution dans la FAO de la loi ouvrant un crédit complémentaire pour le bouclage des crédits pour l'extension et l'équipement du Palais de justice.
- 26 Inauguration du bâtiment de Saint-Antoine (ancienne prison) qu'occupe la juridiction de l'instruction. Discours de M. Laurent MOUTINOT, Conseiller d'Etat et Président du Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, de M. Gérard RAMSEYER, Conseiller d'Etat et Président du Département de justice et police et des transports, et de M. Bernard BERTOSSA, Procureur Général.
- 28 Grand Conseil: élection et assermentation de:
- M. Daniel ZAPPELLI, substitut du Procureur Général, à la fonction de juge au Tribunal de première instance dès le 01.01.2000, en remplacement de M. Denis MATHEY, démissionnaire dès cette date (retour au barreau). Serment: 28.10.1999.
- 29 Grand Conseil: loi fixant à 5 le nombre des juges du Tribunal tutélaire.

Novembre

- 05 Parution dans la FAO de la loi modifiant la loi de procédure civile (modification du code civil du 26 juin 1998 - E 3 05).
- 19 Association des magistrats: assemblée générale annuelle: élection de Mme Renate PFISTER-LIECHTI, juge à la Cour de justice et vice-présidente de l'Association, comme présidente de celle-ci, en remplacement de M. François CHAIX, juge au Tribunal de première instance, qui n'est plus candidat, mais reste membre du comité. Réélection comme membres du comité, de MM. Jacques DELIEUTRAZ, juge d'instruction et Philippe THELIN, vice-président du Tribunal administratif.

Décembre

- 03 Parution dans la FAO de l'arrêté relatif à l'élection générale des juges prud'hommes (juges élus tacitement).
- 16 Grand Conseil: élection et assermentation de:
– Mme Mireille GEORGE, avocate et juge suppléante à la Cour de justice, à la fonction de substitute du Procureur Général, en remplacement de M. Daniel ZAPPELLI, élu juge au Tribunal de première instance. Entrée en fonction: 01.01.2000.
- 24 Parution dans la FAO de l'arrêté relatif à la validation des élections des juges prud'hommes.

Parution dans la FAO de la loi modifiant la loi de procédure civile (modification du Code civil du 26 juin 1998 - E 3 05).
- 29 Parution dans la FAO du règlement modifiant le règlement fixant le tarif des greffes en matière civile (E 3 05.10).

Parution dans la FAO du règlement abrogeant le règlement transitoire d'application de la loi sur le Tribunal administratif et le Tribunal des conflits (E 5 05.03).